

PRÉSIDENTE

**Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres**

P.24

LOI DE FINANCES 2021

**Le Président Tebboune signe le texte de loi**

P.24

AN 2021

**M. Djerad présente ses vœux au peuple algérien**

P.24

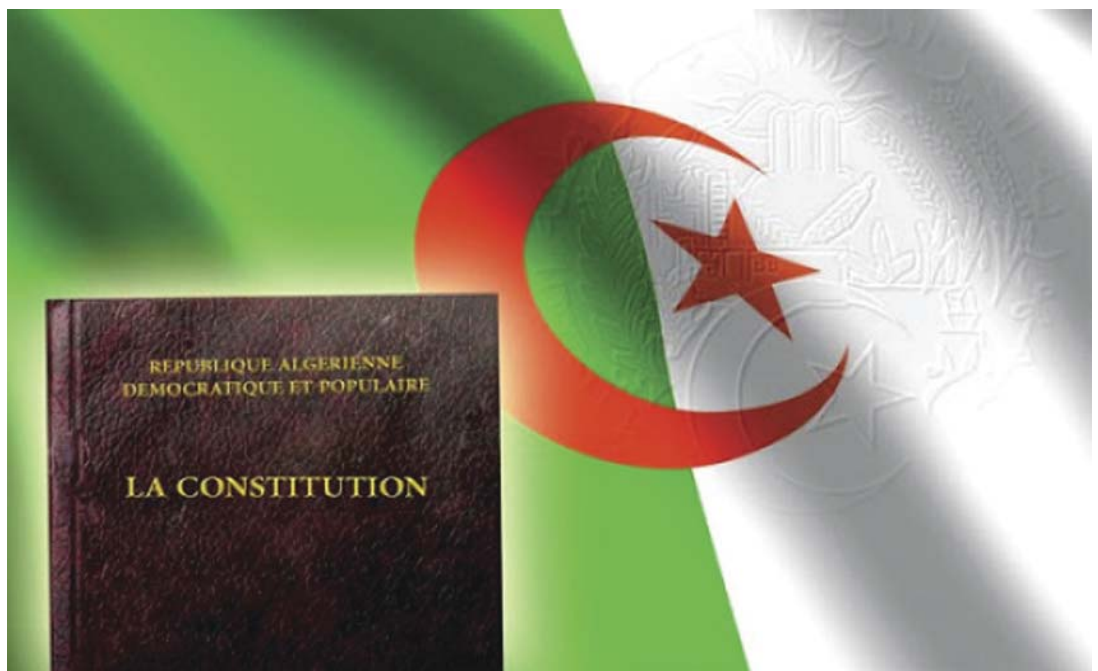
PROMULGATION DE LA CONSTITUTION

## Le Président Tebboune signe le décret présidentiel portant amendement de la Constitution

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel portant promulgation dans le Journal officiel de l'amendement de la nouvelle Constitution, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. La nouvelle constitution a été adoptée par voie référendaire le 1<sup>er</sup> novembre 2020 ; elle comprend plusieurs dispositions marquant le début d'une nouvelle ère démocratique qui s'inscrit en droite ligne avec les exigences de l'Etat moderne et de l'Algérie nouvelle.

P.24

DKnews/APS



MESURES DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

**Le confinement partiel à domicile reconduit dans 29 wilayas**

P.3

AFFAIRES RELIGIEUSES

**Réouverture des écoles coraniques dans le respect du protocole sanitaire**

P.4

TRANSPORT ROUTIER INTER-WILAYA

**Reprise progressive depuis vendredi**

P.3

SANTÉ

CONTRACEPTION

**Qu'est-ce qui change à 40 ans ?**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1

**L'ESS conforte sa position de leader, le MCA seul dauphin**

P.21



CYBERATTAQUE AUX ETATS-UNIS

**Les pirates ont vu le code interne de Microsoft**

P.17

COUR D'APPEL MILITAIRE DE BLIDA

**Acquittement de Saïd Bouteflika, Mediène, Tartag et Hanoune (avocat)**

P.24

## MOSTAGANEM

Sept corps retrouvés  
rejetés par la mer

Sept corps de candidats à l'émigration clandestine ont été découverts, samedi au littoral de Mostaganem, rejetés par les vagues, de même qu'une embarcation détruite, a-t-on appris des services de la sûreté de wilaya.

Samedi matin aux environs de 8 heures 30, les services de la police ont reçu un appel d'un citoyen sur la ligne verte 1548 faisant part d'une embarcation de pêche détruite et de corps sans âme gisant sur la plage "Les trois frères" de la localité de Kharouba de la ville de Mostaganem.

Les policiers se sont déplacés immédiatement sur les lieux pour constater les sept cadavres en état de décomposition coincés entre les rochers, a-t-on indiqué.

Ils ont trouvé également sur les lieux une embarcation et autres matériels et fournitures utilisés dans les traversées clandestines dont notamment un moteur, des bidons d'essence et des gilets de sauvetage, a-t-on fait savoir. Après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem, les unités de la protection civile ont transporté le corps des malheureux naufragés dont cinq femmes, un homme et un enfant de 5 ans vers la morgue de l'établissement public hospitalier "Ernesto Che Guevara" du chef-lieu de wilaya.

## TAMANRASSET

Caravane de solidarité  
au profit de la population  
de la région  
de Tin-Zaoutine

Une caravane de solidarité au profit de la population de la région frontalière de Tin-Zaoutine, à l'extrême sud de Tamanrasset, a pris le départ samedi, à l'initiative du Croissant rouge algérien (CRA).

Cette caravane comprend 60 tonnes de denrées alimentaires de première nécessité, couvertures, matelas, et produits de nettoyages, qui seront distribués au profit de 500 familles nécessiteuses à travers les zones d'ombre de cette région frontalière, a indiqué un volontaire du CRA, Abdeslam Mellal.

Les unités de l'armée nationale populaire (ANP) accompagneront cette caravane pour la distribution des ces aides, a-t-on ajouté.

Pour rappel, cette caravane de solidarité du croissant rouge algérien a pris le départ d'Alger.

## DJELFA

Un mort et quatre  
blessés dans un accident  
de la circulation

Une personne a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi soir dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris des services de la Protection civile.

"Les principales unités de la Protection civile du chef-lieu de wilaya sont intervenues suite au dérapage d'un véhicule touristique au niveau de la RN 108, sur l'axe reliant les deux communes de Djelfa et Fayd Al-Batma", a précisé le chargé de communication au niveau de la Direction de la PC, le lieutenant Abderrahmane Khadir, faisant état de la mort d'un jeune homme de 29 ans, et de 4 personnes blessées.

Une fois sur les lieux, ajoute la même source, les éléments de la PC ont fourni les soins nécessaires avant d'évacuer les blessés vers les urgences médicales de l'hôpital du chef-lieu de wilaya "Mohad Abdelkader", tandis que la personne décédée a été transférée à la morgue au niveau du même établissement.

CHUTE DE NEIGE À TISSEMSILT  
La RN 19 difficilement  
praticable

Les fortes chutes de neige enregistrées vendredi dans l'après-midi sur les hauteurs de Tissemsilt a rendu l'axe routier de la de RN 19 reliant la commune de Lazharia et les frontières de Chlef, difficilement praticable, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Des flocons de neige et la grêle ont occasionné de grandes difficultés du trafic sur la RN 19 notamment dans la région de Tamzleit située dans la commune de Lazharia, a précisé la même source.

Des équipes composées d'éléments de la Protection civile et des services des travaux publics veillent à la facilitation de la circulation en utilisant des chasse-neige et du sel pour déblayer les routes obstruées par la neige et apporter aide et assistance aux familles bloquées sur les lieux.

Les mêmes services ont enregistré l'obstruction de la route menant vers le parc national de Cèdre à Théniet El Had, à cause du cumul de neige, relevant également de grandes difficultés au niveau des itinéraires débouchant sur le même parc.

Selon la station météorologique régionale de Aïn Boucheikif (Tiaret), la chute de neige sur les altitudes de Tissemsilt se poursuivra durant les prochaines 24H, et le mercure plongerait jusqu'à 2.

## TAMANRASSET

21 morts dans un  
accident de la route

Vingt et une (21) personnes ont trouvé la mort et 10 autres ont été blessées dans le renversement d'un véhicule 4x4, survenu jeudi après-midi dans la commune de Aïn M'guel à Tamanrasset, selon un nouveau bilan des services de la Protection civile.

Un précédent bilan faisait état de 20 morts et 11 blessés. Le bilan a été revu à la hausse suite au décès d'un blessé peu avant son transfert vers l'hôpital de Tamanrasset.

Selon le chargé de communication de la protection civile de la wilaya de Tamanrasset, le sous-lieutenant Abdelfettah Mouatsi, le bilan est désormais de 21 morts sur les 31 personnes qui étaient à bord du véhicule dont 30 de nationalités africaines, alors que le chauffeur de nationalité algérienne est décédé. Le wali de Tamanrasset, Mostafa Friche s'est rendu à l'hôpital de Tamanrasset pour s'enquérir de la prise en charge des 10 blessés de l'accident.

Il a assuré dans ce sens que tous les moyens nécessaires et les équipes médicales ont été mobilisés pour leur prise en charge.

Les corps des victimes ont quant à eux été transférés à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset.

La Gendarmerie Nationale a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

## ROUTES

Lancement de travaux  
de maintenance du  
tunnel de l'autoroute  
reliant Skikda à  
Constantine (ADA)

Des travaux de maintenance au niveau du tunnel de l'autoroute (El Kentour-Zighoud Youcef), reliant Skikda à Constantine, ont été programmés, de dimanche le 03 janvier jusqu'à vendredi le 08 janvier, a indiqué, jeudi, un communiqué de l'Algérienne des autoroutes (ADA).

Ces travaux entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'ADA, relative à la maintenance continue des ouvrages d'art de l'autoroute, à même d'être au diapason des exigences, à savoir, améliorer la sécurité routière et assurer un déplacement sécurisé des usagers de l'autoroute.

En vue d'alléger le désagrément causé des travaux, l'ADA recourra au travail pendant les heures du confinement sanitaire, de 20h00 à 05h00, tout en maintenant le tunnel ouvert au trafic.

Pour ce qui est du sens vers Alger, les travaux ont été programmés, de dimanche soir, le 03 janvier jusqu'au mercredi matin du 06 janvier.

Pour ce qui est du sens vers Annaba, les travaux ont été programmés, de mercredi soir du 06 janvier jusqu'à vendredi matin du 08 janvier.

Pour ce faire, un plan spécial de gestion de trafic et de sécurité routière sera mis en place avec une signalisation temporaire de travaux.

L'ADA appelle tous les usagers du réseau autoroutier au respect des règles de sécurité routière et de la signalisation, notamment à l'approche des zones des travaux, note le communiqué.

## RETOUR DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU PAYS

## Des personnalités et des instances nationales se félicitent

Des personnalités et des instances nationales se sont félicitées jeudi du retour du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au pays après son séjour en Allemagne pour des soins, souhaitant qu'il parachève le processus d'édification de la nouvelle Algérie.

"Dieu soit loué pour le retour du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sain et sauf au pays pour parachever le processus d'édification de la nouvelle Algérie et atteindre les objectifs tracés au service de la patrie", a écrit le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, sur son compte Twitter. Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a, lui aussi, "loué Dieu Tout-Puissant" pour le retour du président de la République, lui souhaitant "plein succès dans la poursuite de la mise en œuvre de son programme en vue de donner à l'Algérie la place qui lui sied dans le concert des nations en accord avec les valeurs de la Révolution du 1er novembre et les aspirations du Hirak populaire pacifique et authentique". De son

côté, le président de la Ligue Rahmania des zaouias scientifiques, Cheikh Mohamed El Mamoun Mustapha El Qacimi El Hassani et au nom de la Ligue et de la zaouia El Qacimia, le Président de la République pour son retour au pays en bonne santé, avec l'aide de Dieu. Le président de la Ligue souhaite que Dieu Tout-Puissant préserve la santé du président Tebboune et lui prête assistance pour poursuivre l'accomplissement de ses nobles missions de manière à conduire l'Algérie à bon port, dans la sécurité et la stabilité et lui assurer une vie meilleure et satisfaisante. De nombreux partis politiques et organisation nationales s'étaient félicités du retour au pays du Président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant que ce retour "est



même de barrer la route aux suspects et démasquer ceux qui ont misé sur l'échec des réformes politiques". Par son retour en bonne santé, le Président Tebboune aura

débusqué les apprentis de la politique et les ceux qui ont misé sur l'échec du projet des réformes politiques, dont les contours n'ont cessé de se cristalliser à travers la nouvelle Constitution. Les différentes parties ont réitéré leur "adhésion totale à toute les phases du parachèvement des réformes constructives, initiées par l'Etat au cours de la première année du mandat du Président Tebboune". Elles se sont félicitées également des directives "pertinentes" contenues dans ce message, à travers lequel le président de la République a confirmé sa résolution à parachever l'option constitutionnelle et à poursuivre la mise en œuvre des réformes auxquelles aspire le peuple algérien.

## MESURES DE LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

## Le confinement partiel à domicile reconduit dans 29 wilayas du pays

Le Gouvernement a décidé jeudi de reconduire les mesures de confinement à domicile de 20 heures à 5 heures le lendemain pour 15 jours supplémentaires à compter du vendredi 1er janvier dans 29 wilayas du pays, au titre du dispositif de lutte contre le Coronavirus (Covid-19), indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

"En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier Ministre Monsieur Abdelaziz Djerad, a décidé des mesures supplémentaires au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité engagée par les pouvoirs publics, ces mesures visent à adapter le dispositif de protection et de prévention en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

Elles visent également les adaptations raisonnables qui tiennent compte des exigences que commandent la nécessité d'assurer la rentrée universitaire et de la formation professionnelle dans les meilleures conditions et ce notamment, par l'augmentation de l'offre de transport et l'amélioration des conditions de mobilité des citoyens et des étudiants en particulier.

Ces mesures se déclinent comme suit :

1. En matière de confinement partiel à domicile :

- La mesure de confinement partiel à domicile de vingt heures (20) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable pour les vingt neuf (29) wilayas suivantes : Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Temouchent et Relizane.

- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les dix

neuf (9) wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Béchar, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, Saïda, Skikda, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj, Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa. Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers

connaissant des foyers de contamination.

- Ces mesures de confinement sont applicables, à compter du vendredi 1er janvier 2021, pendant une durée de quinze (15) jours.

2. Pour les services de transport public de passagers : Les services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique :

La continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des avions, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

Les transports routiers sur les liaisons inter-wilayas :

La reprise progressive et contrôlée des activités de transport en multipliant les dessertes, afin d'assurer le strict respect des mesures barrières et en augmentant l'offre de transport sécurisée, à travers les protocoles sanitaires spécifiques élaborés pour chaque mode de transport et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

La reprise progressive et contrôlée concernera le transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places.

La reprise des modes de transport du métro et du transport par câble (téléphérique) se fera, dans une seconde étape, en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

La reprise progressive et contrôlée des activités de transport sera autorisée sous réserve que les protocoles sanitaires soient scrupu-

leusement respectés avec la sensibilisation des voyageurs sur le strict respect des règles de prévention et l'implication des partenaires sociaux et des représentants des transporteurs sur la sensibilisation, la responsabilisation et le signalement des manquements.

Les services de sécurité veilleront au respect des mesures de prévention et de protection et des protocoles sanitaires adoptés pour chaque mode de transport par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants.

La reprise progressive et contrôlée de ces activités de transport est applicable à compter du vendredi 1er janvier 2021.

3- En matière d'activités sociales et économi-

ques : La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national.

La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours et dans les vingt neuf (29) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes : les salles omnisports et les salles de sport les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages les maisons de jeunes les centres culturels.

La prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurants et fast-food à la vente à emporter uniquement. La prorogation de la mesure de limitation, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de dix neuf (19) heures. Toutefois, les walis pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19.

La prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de

contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

4. Pour les écoles coraniques :

L'ouverture des écoles coraniques dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, sous le contrôle et la supervision des directeurs de wilaya des affaires religieuses et des walis et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local.

En cas de non-respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), la fermeture immédiate sera prononcée.

5- S'agissant des regroupements et rassemblements publics :

La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières.

La prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions. Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements. Enfin et en dépit de la tendance baissière des cas de contamination relevée durant ces derniers jours, le Gouvernement réitère ses appels à la prudence et à la discipline en direction des citoyens qui doivent poursuivre leur mobilisation pour lutter contre la propagation de cette épidémie et relever ce défi sanitaire".

## TRANSPORT ROUTIER INTER-WILAYA

## Reprise progressive depuis vendredi

Le premier ministre, Abdelaziz Djerad, a décidé jeudi, en application des instructions du Président de la République et suite aux consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et l'autorité sanitaire, la reprise "progressive et contrôlée", dès ce vendredi, des transports routiers sur les liaisons inter-wilayas. Cette reprise concernera le transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places, indique un communiqué des services du

Premier ministre. Elle se fera en "multipliant les dessertes", afin d'assurer le strict respect des mesures barrières et en augmentant l'offre de transport sécurisée, à travers les protocoles sanitaires spécifiques élaborés pour chaque mode de transport et adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus. Quant à la reprise des modes de transport du métro et du transport par câble (téléphérique), elle se fera, dans "une seconde étape", en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique, selon le communiqué. La reprise progressive et contrôlée des activités de transport sera autorisée "sous réserve que les protocoles

sanitaires soient scrupuleusement respectés avec la sensibilisation des voyageurs sur le strict respect des règles de prévention et l'implication des partenaires sociaux et des représentants des transporteurs sur la sensibilisation, la responsabilisation et le signalement des manquements". En outre, le Premier ministre a décidé la continuité des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique concernant la totalité des dessertes de et vers les wilayas du sud du pays et 50% des vols desservant celles du nord du pays, avec la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des avions.

## COMMUNICATION

## Le CNJA salue les efforts du ministère de la Communication pour réintégrer les journalistes ayant perdu leur emploi

Le Conseil national des journalistes algériens (CNJA) a salué les efforts du ministère de la Communication visant à réintégrer les journalistes ayant perdu leur emploi, qualifiant cette initiative de "pas positif", s'inscrivant dans le cadre de la garantie de la protection sociale des professionnels du secteur.

Dans un communiqué dressant l'état des lieux du secteur de la presse au cours de l'année 2020, le Conseil a estimé que "l'aide apportée par le ministère de la Communication en vue de réintégrer les journalistes et les travailleurs qui ont perdu leur poste d'emploi au sein des entreprises médiatiques relevant du secteur public, est un pas positif qui s'inscrit parmi les revendications du Conseil concernant le droit des journalistes à la protection sociale de l'Etat".

Dans le même contexte, le CNJA a souligné la nécessité de "mettre en place un mécanisme de travail transparent et réglementé entre la tutelle et le partenaire social afin de garantir une meilleure prise en charge des conditions des journalistes, principalement la perte de l'emploi due à la fermeture, au licenciement arbitraire et au non-paiement des salaires par les entreprises".

Le communiqué cite égale-



ment le décret exécutif n20-332 du 22 novembre 2020, fixant les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et la diffusion de mises au point ou de rectifications sur le site électronique, considérant que ce texte se veut un "pas supplémentaire visant à combler le vide dans la loi organique relative à l'information". Abordant plusieurs affaires qui étaient "au cœur des préoccupations des journalistes", l'or-

ganisation syndicale a estimé que "l'existence de près de 200 médias bénéficiant des recettes des annonces publiques de l'Etat est à même d'absorber le chômage et les demandes d'emploi dans le secteur", appelant le ministère de la Communication à "se lancer dans une révision profonde du concept d'organe de presse et à mettre en place des mesures strictes en vue de mettre un terme au phénomène d'exploitation il-

légal des fonds de l'Etat dédiés au soutien de la presse". Par ailleurs, le CNJA a appelé l'Agence Algérie presse services (APS) à mettre "la tarification de l'abonnement sur le fil d'information au profit des sites électroniques dans le cadre d'une formule étudiée visant à participer à la promotion de l'activité de la presse électronique et à l'accompagnement de son développement, et ce dans le cadre de la lutte contre les Fake news et en application de la décision de la présidence de la République relative à la diffusion exclusive de l'information officielle par le biais de l'APS". Le CNJA s'est dit soulagé du retour du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Algérie après son hospitalisation en Allemagne, priant Dieu Tout Puissant d'offrir à l'Algérie les moyens de poursuivre le projet d'édification de l'Algérie nouvelle, l'une des revendications du Hirak populaire.

## SOLIDARITÉ

## Covid-19 : M<sup>me</sup> Krikou s'enquiert du respect du protocole sanitaire au Foyer pour personnes âgées de Dely Ibrahim

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou s'est rendue, vendredi, au Foyer pour personnes âgées (FPA) de Dely Ibrahim (Alger) pour s'enquérir du respect des mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans une déclaration à la presse au terme de cette visite, Mme Krikou a précisé que le secteur avait enregistré «des résultats positifs pour ce qui est de l'application des mesures barrières contre la Covid-19, vu l'adaptation et la prise de conscience des personnes âgées de la crise sanitaire et du nécessaire respect des mesures prévues dans le protocole sanitaire de prévention contre cette pandémie».

Dans ce cadre, la ministre a insisté sur l'impératif de poursuivre les campagnes de désinfection des Foyers pour personnes âgées, des centres de l'enfance assistée ainsi que tous les centres relevant du sec-

teur, et ce en collaboration avec les différents organismes concernés, réitérant qu'elle veillera au suivi quotidien des rapports de la commission sectorielle chargée de suivre la situation des différents centres relevant du secteur en cette période de crise sanitaire».

Les foyers pour personnes âgées à travers 26 wilayas ont bénéficié de «plus de 1000 opérations d'assainissement, de nettoyage et de désinfection, de 600 tests Covid-19, de sept enquêtes épidémiologiques ainsi que des interventions de contrôle des services de santé pour accompagner les établissements et renforcer les opérations de sensibilisation et de vigilance», a fait savoir le directeur de la protection des personnes âgées, Hocine Abdelhakim.

Par ailleurs, la ministre a insisté sur la nécessaire réintégration des personnes âgées dans leur milieu familial ou leur placement en familles d'accueil à travers la médiation familiale et sociale, sachant

qu'en 2020, 147 personnes âgées ont été réintégrées au niveau national. 3909 personnes âgées nécessiteuses ont bénéficié de différentes aides et d'équipements spécifiques et adaptés à leur état de santé, tandis que 319.983 autres ont bénéficié de l'Allocation forfaitaire de solidarité (AFS) au titre de l'année 2020. Concernant la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, 1331 personnes âgées ont été vaccinées, outre 468 fonctionnaires du domaine de la protection des personnes âgées.

Lors de cette visite, une cérémonie a été organisée pour la célébration du nouvel an 2021 qui a été l'occasion pour les pensionnaires de partager des moments de joie, notamment avec la poursuite de l'application de la mesure relative à l'interdiction des visites et activités à caractère social au niveau des foyers pour personnes âgées, en raison de la pandémie de la Covid-19.

## AFFAIRES RELIGIEUSES

## Réouverture des écoles coraniques dans le respect du protocole sanitaire contre le Coronavirus (PM)

Les écoles coraniques, fermées en raison de la pandémie de la Covid-19, seront rouvertes "dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus, adoptés pour les établissements scolaires", indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre.

"L'ouverture des écoles coraniques (interviendra) dans le strict respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), adoptés pour les établissements scolaires, sous le contrôle et la supervision des directeurs de wilaya des affaires religieuses et des wakfs et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local", souligne le communiqué. Toutefois, "En cas de non-respect des mesures et protocoles sanitaires de prévention

et de protection contre la propagation du Coronavirus (COVID-19), la fermeture immédiate sera prononcée", ont averti les services du Premier ministre.

La décision de réouverture des écoles coraniques a été prise par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire.

S'exprimant à l'occasion d'une visite d'inspection au nouveau siège de son ministère à Caroubier, à l'Est d'Alger, le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmechdi, avait affirmé que "ces espaces scientifiques et éducatifs seront rouverts prochainement, une fois leur protocole sanitaire, soumis récemment au Comité scientifique, adopté".

## TRANSPORT "Premiers essais réussis des rames de tramway de Mostaganem" (ministre)

Les premiers essais des rames du tramway de la ville de Mostaganem sont "positifs", a souligné jeudi le ministre des Transports Lazhar Hani qui effectue une visite de travail dans la wilaya. Dans un point de presse organisé en marge de sa visite d'inspection à la wilaya de Mostaganem, le ministre a considéré que "les premiers essais des rames de wagons du tramway de la ville de Mostaganem, montées à l'usine CITAL, dans la wilaya d'Annaba, ont été positifs, ce qui confère aux entreprises de réalisation (Cosider et Alstom) une forte impulsion pour achever ce projet, ayant connu un grand retard, et sa livraison dans les meilleurs délais". Lors de sa visite, Lazhar Hani a pris le tramway à partir de la gare routière de la cité du 5 juillet pour se rendre à la gare ferroviaire du centre-ville de Mostaganem sur une distance de 2,2 kilomètres et ce, en guise d'essais entrepris par l'entreprise réalisatrice.

Les premiers essais techniques de cette ligne ont été effectués vendredi dernier, a indiqué le directeur de wilaya des transports Mustapha Kada Belfar, qui a annoncé que la livraison de cette ligne est prévue au mois de janvier et sera suivie par celle de la première tranche de la seconde ligne reliant le centre-ville à la localité de Salamandre sur une distance de 7 km et, parallèlement, la réception du matériel et des équipements.

Le tramway de Mostaganem, dont le coût global est de 26,5 milliards DA, a connu un arrêt des travaux de sept mois suite au retrait de la société espagnole chargée de la réalisation (2013-2017) en raison des difficultés financières et du non respect des délais de livraison, qui ont eu pour conséquence la résiliation du contrat.

Les travaux restants de ce projet, qui s'étend sur 14 km (deux lignes) avec trois tunnels et un pont, ont été confiés au groupe national "Cosider" avec ses deux filiales "Cosider travaux publics" et "Cosider ouvrages d'art" au mois de décembre 2017 et ont atteint un taux d'avancement de 80% en fin décembre 2020. Par ailleurs, les services de la wilaya ont indiqué que l'exploitation commerciale du tramway de Mostaganem créera 500 nouveaux postes d'emploi dont 70 pour les ingénieurs spécialisés dans les systèmes électroniques et informatiques.

D'autre part, le ministre a souligné que l'avenir de l'entreprise portuaire de Mostaganem est tributaire de l'exploitation effective et rationnelle des capacités de cette infrastructure de base, qui dispose de deux bassins d'une profondeur de plus de huit mètres, notamment dans le domaine du soutien des opérations d'exportation, exhortant les responsables de cette entreprise économique à s'adapter à la situation actuelle du port en matière de transport maritime et d'attirer ceux qui exploitent des navires pouvant accoster dans différents quais, à l'instar des navires de transport du matériel roulant.

Lazhar Hani a également inspecté le nouvel aéroport de Sayada, d'un coût de réalisation de 150 millions DA, ayant une capacité de 100.000 voyageurs par an. Il a insisté sur l'exploitation de cette structure dans le domaine de la formation en aéronautique, ainsi que l'utilisation de la piste dans des cas exceptionnels, dans les opérations d'exportation de produits agricoles.

Le ministre a aussi visité l'école technique de stage et de formation maritimes et la nouvelle gare routière où il a insisté sur la maintenance et l'entretien périodiques et l'amélioration des prestations. A noter que cette gare est utilisée par plus d'un million de voyageurs chaque année.

## ALGER

## Fresques murales et graffiti en hommage aux clubs et héros de la Révolution en vogue

Des fresques murales et graffiti richement colorés, ornent de plus en plus les murs de plusieurs quartiers d'Alger, réalisés de main de maître par de jeunes artistes-peintres dont des membres de groupes d'"Ultras" pour exprimer à leur façon, leur amour pour leur club de football préféré ou rendre hommage aux héros de la Révolution algérienne.

Le graffiti est une discipline de "l'Art de la rue", permettant à ses concepteurs d'exprimer leur sentiment ou état d'esprit à travers des messages et opinions divergents. C'est également un moyen auquel ont recours quelques jeunes artistes-peintres pour apporter, à travers une palette de couleurs, une note de gaieté à un environnement urbain dominé par le béton et le bitume.

C'est au célèbre quartier populaire de Bab El Oued qu'ont été réalisées les premières fresques murales, dédiées par des fans de foot à leur club préféré, à l'image du MC Alger et de l'USMA Alger, deux grandes formations sportives rivales qui ont poussé les jeunes à faire preuve d'ingéniosité pour exprimer leur talent d'artiste et montrer leur amour aux Rouge et Noir "usmistes" et aux Vert et Rouge "mouloudéens".

L'une des fresques les plus remarquables, au niveau de ce quartier mythique, est sans nul doute celle dédiée, par le groupe "Ouled El-Bahdja" à l'ex-défenseur international de l'USMA dans les années 1970, le défunt Djamel Keddou. Ce dernier, un des symboles des Rouge et Noir, n'a connu qu'un seul club durant toute sa carrière de footballeur. La légende "Keddou le Sheriff" inscrite sur la fresque illustre tout le charisme du libéro de charme, vainqueur avec l'Algérie de la médaille d'or des Jeux Méditerranéens Alger-1975 aux dépens de la France (3-2).

Les fresques murales des Usmistes d'Alger glorifient, par ailleurs, des personnalités et artistes qui ont marqué l'histoire du club : anciens dirigeants, joueurs ou des "Chouyoukhs" du chant Echaabi, à l'image de Hadj M'hamed El Anka (1907-1978) pour qui une fresque a été réalisée à la Casbah, à proximité du siège où a été fondé le club, El Hadj El Hachemi Gueroabi (1938-2006) fervent supporter de l'USMA qui a exprimé son amour pour le club de Soustara, aussi bien à partir des gradins du stade Bologhine que sur les scènes artistiques.

## Che Guevara, 2Pac et Harraga

Dans le camp rival, celui des Mouloudéens, le maître du Chaabi, El Anka, est tout aussi vénéré, étant considéré comme un patrimoine immatériel "commun" aux supporters des deux clubs rivaux. Son portrait, réalisé sur des "tifo", n'est d'ailleurs pas passé inaperçu dans les tribunes du stade 5-Juillet lors des derbies MCA-USMA.

Le défunt artiste Hadj Mrizek (1912-1955) est l'autre chanteur adulé par les fans du MCA, qui ont également dressé son portrait sur des fresques. Le regretté, qui a chanté le Mouloudia, a été dirigeant du club durant la période coloniale.

Le "Street art" a également mis en



valeur, sur des fresques murales, une autre icône du chaabi, Amar Ezzahi (1941-2016), un chanteur particulièrement apprécié par les jeunes, et que les supporters des deux clubs algérois se disputent, jusqu'à présent, l'appartenance. Dans leur fief, les supporters du MCA, à travers leurs groupes "Ultras", notamment "Green Corsairs" et "Twelfth player", ont orné les murs et murailles de portraits du Chaahid et héros de la Casbah, Ali La Pointe (1930-1957), symbolisant la bataille d'Alger et le sacrifice du jeune révolutionnaire algérien.

D'autres graffiti mettent en relief le sigle du MCA sur fond de couleurs vert et rouge, orné d'un croissant lunaire et le chiffre 1921, celui de l'année de création du club. Par la suite, la fièvre du graffiti a gagné d'autres grands quartiers de la capitale, où foisonnent les amoureux du ballon rond, tels que Belouizdad, Kouba, El-Biar, Hussein-Dey et El-Harrach.

Un des plus talentueux artistes-tagueurs de Bab El-Oued, Rochdi Lergam, a expliqué à l'APS avec son accent algérois, que c'est le quotidien des jeunes des quartiers populaires qui l'a poussé à s'exprimer à travers ces fresques murales.

Il a débuté en dessinant des personnages populaires comme l'activiste révolutionnaire argentin "Che Guevara" et le rappeur américain assassiné "2Pac". "Par la suite, j'ai dessiné mon équipe préférée le MCA. J'ai également abordé le sujet des Harraga pour exprimer la tragédie de la jeunesse algérienne, qui risque sa vie en mer dans l'espoir d'une vie meilleure", raconte-t-il.

"Quand je suis d'humeur volatile, mes dessins sont généralement mauvais, tandis que la bonne humeur augmente mon niveau de créativité. Ce sont les témoignages positifs des passants qui m'encouragent à poursuivre ma passion", a-t-il ajouté.

## Hirak, source d'inspiration

Début 2019, l'Algérie a assisté à un événement important dans son histoire, à travers les manifestations populaires "Hirak" appelant à un changement pacifique, ce qui a constitué une source d'inspiration pour de nombreux créa-

teurs dans divers domaines. Dans ce contexte, le groupe "Street art Battalion" de Jijel, compo sé de

trois artistes (Houssein, Amine et Okba) et dont la popularité s'est accrue avec le "Hirak", espère apporter un "changement positif" par ses dessins. Notre première fresque murale a abordé l'idée de la liberté, puis nous avons évoqué le rejet de la guerre et la promotion de la paix afin d'éviter les erreurs du passé, comme cela s'est produit pendant la décennie noire", disent-ils.

A travers ces fresques murales, les jeunes donnent leur avis sur les événements et considèrent "l'art de la rue" comme "une scène de confrontation, d'attraction et de bousculade entre le peuple et le pouvoir". Interrogé sur l'avis de la société, ce trio affirme qu'il est "globalement positif", notamment après le "Hirak", même s'il y a certains qui voient ces graffiti comme "une culture étrangère et méconnue chez nous". Ces peintures ont connu une grande expansion sur le plan national, "à tel point que nous avons été invités à réaliser des fresques murales au profit des deux grands pôles de la capitale, le MCA et l'USMA, ainsi qu'à Tizi-Ouzou sur l'histoire de la JS Kabylie", racontent Houssein, Amine et Okba, estimant que ces graffiti "unissent beaucoup plus les supporters, qu'ils ne les divisent". Professeur de sociologie à l'Université d'Alger, Noureddine Bekkis a souligné que l'art des graffiti est pour les jeunes un moyen d'exprimer leur appartenance sportive et aussi prouver que ces quartiers appartiennent à des clubs bien précis, surtout que le public est absent depuis longtemps des stades pour cause de Covid.

L'académicien a estimé que cette tendance pourrait être "provisoire" et qu'elle prendrait fin avec le retour du public aux stades, "ce qui signifierait le recul de la rivalité idéologique personnalisée par ces fresques murales".

Sous un autre angle, il voit à travers cette forme d'"art de la rue" une volonté des jeunes à exprimer leur appartenance à une époque historique et symbolique, dont s'enorgueillissent les Algériens (Guerre de libération) et née avec le "Hirak" qui les a poussés à affirmer leur attachement à leurs ancêtres, à travers l'utilisation de leurs symboles, "afin de prouver aux autorités leur patriotisme". Pour Noureddine Bekkis, dessiner des personnages comme Ali la Pointe, le Colonel Amirouche ou encore Abane Ramdane est venu à une période voyant "un engagement sentimental important des Algériens qui ont voulu laisser leurs empreintes durant le Hirak. Ce comportement atteste que l'Algérien reste très attaché à son histoire révolutionnaire".

## AÏN TÉMOUCHENT

## Attribution de plus de 970 logements location-vente

Les clés de 972 logements location-vente (AADL) ont été remis jeudi à Aïn Témouchent à leurs bénéficiaires lors d'une cérémonie symbolique présidée par les autorités de la wilaya.

Ce quota fait partie d'un ensemble de 1.104 logements location-vente AADL 2013 qui a été réalisé dans le cadre du programme entre l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), a indiqué le directeur de wilaya d'Aïn Témouchent de l'AADL.

Il est prévu la livraison d'un quota restant de 132 logements de ce programme dans la commune d'El Malah au courant des premiers mois de l'année 2021, a ajouté la même source. Le wali d'Aïn Témouchent, M'hamed Moumène, a déclaré, à l'occasion, qu'il a été procédé à l'installation d'un groupe de travail au niveau de la wilaya pour suivre l'ensemble des projets d'habitat, toutes formules confondues, notant que l'opération d'attribution des logements publics locatifs a commencé au mois de décembre et que les listes des bénéficiaires a été dévoilée à travers cinq des huit daïras de la wilaya. L'opération se poursuit durant l'année 2021 pour englober le reste des communes et daïras de la wilaya, a-t-il dit.

M. Moumène a fait savoir que la wilaya d'Aïn Témouchent a bénéficié d'un ensemble de programmes de logements de différentes formules, comptabilisant un total 55.000 logements dont 39.000 réalisés et 11.000 autres de différentes formules en cours de réalisation.

Pour sa part, le directeur du logement de la wilaya, Khaïter Madani a souligné que près de 1.500 logements publics locatifs, entièrement achevés, ont été livrés aux commissions de daïras chargées de leur attribution à leurs bénéficiaires durant l'année 2020.

## DJELFA

## 165 parcelles de terrain destinées à l'investissement "abandonnées"

Les autorités locales de la wilaya de Djelfa ont relevé une situation "inacceptable" dans les zones industrielle et d'activités du chef-lieu de wilaya, en dénombant 165 parcelles de terrain destinées à l'investissement qui étaient "abandonnées" par les bénéficiaires, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de la communication des services de wilaya.

Le wali de Djelfa, Djilali Doumi a visité jeudi la zone industrielle de la commune de Djelfa, ainsi que la zone d'activités, où il a constaté quelques dysfonctionnements dans ce tissu industriel, notamment 165 parcelles abandonnées, dont les propriétaires n'y exercent aucune activité économique, a ajouté le communiqué. À cet égard, le wali a donné des instructions appelant à l'impératif assainissement du foncier industriel, à l'envoi de mises en demeure juridiques et à la prise de mesures pour le lancement de poursuites judiciaires à l'encontre des bénéficiaires de ces terrains pour infraction et non respect du cahier des charges.

Après avoir constaté des exemples réussis d'investisseurs industriels dans plusieurs produits indispensables pour le marché national, ayant contribué relativement à l'absorption du chômage, les autorités locales ont souligné la nécessité de conjuguer les efforts pour redynamiser et réactiver le tissu industriel de la région pour relancer la machine du développement à travers des investissements "sérieux et effectifs". La visite sur le terrain a concerné plusieurs unités industrielles spécialisées dans la construction, les travaux publics et les projets d'investissement, que les autorités locales ont qualifiées de "prometteuses".

APS

## BOUIRA

## Des dizaines d'automobilistes bloqués par la neige sur les hauteurs de Tikjda

Des dizaines d'automobilistes étaient bloqués vendredi par la neige à Tikjda ainsi que par d'intenses brumes qui couvraient le site et la route nationale n 33, a-t-on constaté. Un énorme embouteillage s'est formé en fin d'après midi avant que la route ne soit bloquée carrément par la neige. "La neige et l'intensité des brumes couvrant le site et la route ont bloqué la circulation", a expliqué à l'APS le chargé de la communication de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef. Tout un dispositif de la

protection civile a été déployé depuis la matinée sur Tikjda pour apporter aide et assistance aux citoyens et automobilistes coincés sur le site à causes des chutes de neige. "Le dispositif est sur place et il est entrain de travailler pour rouvrir la voie aux automobilistes, a assuré le sous-lieutenant Abdat. Tous les services de la protection civile sont prêts à intervenir après avoir reçu un bulletin météorologique spécial (BMS). "Nos services sont prêt pour intervenir, et il y a un dispositif qui, d'ailleurs, est en pleine intervention à

Tikjda, pour aider les personnes et automobilistes coincés par la neige", a-t-il encore dit. Vendredi matin, des dizaines d'automobilistes et visiteurs ont afflué sur la station climatique de Tikjda.

"Le nombre de visiteurs a doublé notamment avec le nouvel an, où les familles et autres visiteurs veulent rompre avec la routine et le stress nés de la crise sanitaire", a indiqué le chargé de la communication du Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNLSLT), Mohamed Ameziane Belkacemi.

## PÊCHE

## L'innovation pour une sécurité alimentaire durable (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a indiqué jeudi à Alger que son département visait la mise en place d'un système d'innovation pour assurer une sécurité alimentaire durable, en encourageant les projets innovants dans ce domaine.

Ce système reposera sur des ressources et des intrants produits localement de manière concurrentielle en plus de nouveaux produits et services halieutiques proposés par des entreprises innovantes, précise-t-il. Une feuille de route tracée au titre du programme 2021-2024 que M. Ferroukhi a exposé lors de son intervention à l'occasion d'un atelier national virtuel sur l'innovation dans le domaine de la sécurité alimentaire en Algérie organisé au niveau du siège du ministère.

Ce programme prévoit, selon le ministre, une augmentation des investissements pour atteindre 786 projets à la fin du programme quinquennal, mais, aussi, des économies de l'ordre de 220 millions de dollars en matière d'intrants importés et 50 millions de dollars en terme de produits importés durant cette même période. M. Ferroukhi a énuméré certains secteurs que les opérateurs et autres jeunes entrepreneurs et petites et moyennes entreprises (PME) pourront investir, évoquant, la création de nouveaux points de vente de produits halieutiques, des chantiers navals, des ateliers de réparation de bateaux, des ateliers de confection de filets et des infrastructures de fabrication de matériel de pêche.

Alors que pour le développement de la production locale, le ministre parlera de cinq (05) Cluster locaux (Zemmouri, Hariza, Bechar, Hassi Ben Abdallah et Tarf) en plus d'une Aqua Tech (Bousmail).

Ces projets sont en cours de réalisation en collaboration avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups.

M. Ferroukhi a expliqué sa vision de l'innovation dans le domaine de la sécurité alimentaire la résumant en cinq points : une innovation qui doit être envisagée au sens large touchant les produits, les services, les procédés et même les organisations et les politiques publiques.

Le ministre parlera, en outre, d'une innovation vertueuse qui s'inscrit dans une dynamique de développement endogène et qui doit être catalysée par une action publique favorisant l'émergence d'un cadre institutionnel et organisationnel approprié et ad apté.

De plus, l'innovation devra être, selon lui, construite par les différentes formes d'apprentissages en interaction avec les différents acteurs en gravitant autour d'enjeux socio-économiques.

Enfin, ce système peut comprendre des modes de pilotage et de coordination hybrides orientés par le marché.

De son côté, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Startups, Yacine El-Mehdi Oualid, a estimé que le grand défi aujourd'hui est de trouver des solutions innovantes dans le domaine de la sécurité alimentaire pour se défaire de la dépendance alimentaire.

Ajoutant que son département a intégré de nouveaux secteurs qu'il compte accompagner et financer à l'instar de l'AgriTech et la FoodTech ou encore l'AquaTech qui présente un grand potentiel en Algérie.

M. Oualid a appelé les entrepreneurs algériens à adopter des modèles économiques plus agressifs et plus ambitieux pour augmenter la valeur ajoutée des produits locaux et assurer la sécurité alimentaire aux générations futures.

Alors que le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Hamid Hemdani, a plaidé pour la création de synergies entre l'innovation, le monde agricole et les acteurs utilisateurs, considérant l'innovation comme une branche vitale de l'économie nationale et un facteur essentiel de la sécurité alimentaire.

A ce titre, son département, précise-t-il, offre des opportunités de création et de développement de startups tout en facilitant leur encadrement, mais également la promotion d'incubateurs sous tutelle à travers l'intégration des startups aux entreprises, instituts, bureaux d'études et autres.

A noter que cet atelier, placé sous le slogan "Perspectives de développement des chaînes alimentaires", a réuni 400 participants, dont 320 sont des chercheurs, porteurs de projets et experts.

Alors que les 80 autres participants représentent les différents ministères associés à cette initiative.

## LA LOI DE FINANCES 2021

## Le texte de la loi publié au journal officiel

La loi de finances de l'exercice 2021 a été publiée au dernier Journal officiel numéro 83, datée du 31 décembre 2020.

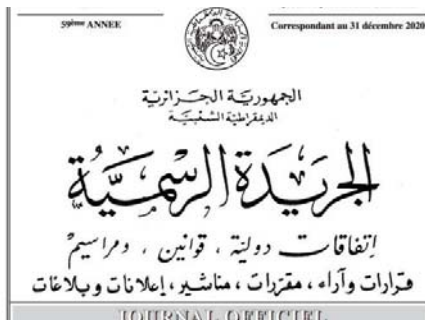
La loi de finances 2021, signée jeudi à Alger par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, introduit une série de mesures législatives et fiscales visant la rationalisation des ressources budgétaires, l'élargissement de l'assiette fiscale, ainsi que l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations.

En matière d'importations, celles relatives aux collections en kits SKD et CKD seront, conformément à la LF, exemptées de droits de douanes et de TVA lorsqu'elles sont destinées aux activités des établissements relevant du secteur économique de l'Armée nationale populaire (ANP), pour la production ou le montage de véhicules. La loi contient également plusieurs mesures permettant la généralisation progressive de la télé-déclaration fiscale sur les contribuables relevant du régime du réel.

Au profit des jeunes entrepreneurs et des exportateurs, la LF 2021 a introduit plusieurs mesures fiscales, en dépit des difficultés qui caractérisent la situation financière du pays, notamment nt avec la propagation de la pandémie de coronavirus et ses répercussions économiques.

Il s'agit d'exonération des entreprises disposant du label "start-up" de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label.

Les équipements acquis par ces entreprises, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement,



seront exonérés également de la TVA et soumis à 5% des droits de douanes. Quant aux entreprises disposant du label "incubateur", elles seront exonérées de la TAP, de l'IBS ou de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label. La LF 2021 accorde, en outre, une réduction de l'impôt sur l'IBS pour une période de 5 ans, au profit des sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse, à compter du 1er janvier. La réduction est égale au taux d'ouverture du capital social en bourse. Par ailleurs, les opérations d'exportation de biens et des services, "génératrices de devises", réalisées par les personnes physiques, bénéficient d'une exonération "permanente" en matière d'IRG.

La nouvelle Loi de finances prévoit l'exonération des bijoux artisanaux en argent de la TVA à l'exportation, en vue de permettre la préservation et la sauvegarde de ce patrimoine culturel séculaire et de promouvoir son exportation. Il est aussi

décidé l'octroi d'une réfaction de 75% sur le montant des opérations de vente au détail de l'essence sans plomb, gasoil, GPL/C et GNC, visant à encourager les opérateurs économiques à investir dans la commercialisation des carburants propres. Concernant les assurances, la LF 2021 prévoit la suspension la taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants, due à l'occasion de la souscription du contrat d'assurance, prévue par les dispositions de la loi de finances 2020.

## Importations: un nouveau moyen de paiement

En outre, le paiement des opérations d'importation devra s'effectuer désormais au moyen d'un instrument de paiement dit "à terme" payable à 30 jours à compter de la date de l'expédition des marchandises.

Cette mesure ne concerne pas les opérations du commerce extérieur revêtant un caractère vital pour l'économie nationale et dont le paiement

continuera à s'effectuer selon le mode "à vue". S'agissant des facilitations accordées aux exportateurs, la LF 2021 comprend une mesure permettant de libérer la marchandise à l'exportation en cas de litiges susceptibles de naître après souscription de la déclaration en douane, et ce, afin d'éviter les retards dans le traitement des opérations à l'export et des coûts qui peuvent en découler.

Pour ce qui est du cadrage macroéconomique, la Loi de finances 2021 table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 4%, une croissance hors hydrocarbures de 2,4% et un taux d'inflation de 4,5%. Les revenus des exportations pétrolières devraient augmenter à 23,21 milliards de dollars (USD) en 2021 sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole de 40 USD.

Elle prévoit, par contre, une baisse de la valeur des marchandises importées dans le cadre de la rationalisation continue des importations, de 14,4%, pour atteindre 28,21 milliards USD. S'agissant des dépenses budgétaires totales prévues, elles passent à 8.133 mds de Da en 2021 (+10%). Le budget de fonctionnement prévu est de 5.314,5 mds Da (+11,8%), alors que les dépenses d'équipements s'élèveront à 2.798,5 mds Da (+ 6,8%).

Les transferts sociaux du budget de l'Etat pour 2021 s'élèvent, quant à eux, à 1.929,35 milliards Da, soit une hausse de 81,58 milliards Da par rapport à 2020.

Le déficit budgétaire prévu pour l'année 2021 devra augmenter à 13,57% du PIB, contre 10,4% au titre de la LFC 2020.

## COMMERCE

## Une centaine de textes de loi encadrant le contrôle de qualité (Rezig)

Le ministre du Commerce Kamel Rezig a fait état, jeudi, de l'existence d'une centaine de textes de loi encadrant l'opération de contrôle afin de permettre aux laboratoires de s'acquitter de leurs missions en matière de contrôle de qualité. "L'année 2020 a vu, à elle seule, l'élaboration de 10 textes d'application permettant assurant les moyens juridiques, matériels et humains aux laboratoires pour qu'ils puissent accomplir leurs missions de contrôle pleinement", a précisé M. Rezig en marge d'une journée d'information sur "Les laboratoires du ministère du Commerce, réalisations et horizons". Le ministre a fait savoir, lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des cadres de plusieurs secteurs, que "d'ici 2023, tous les secteurs seront organisés en matière de consommation avec l'accréditation de tous les laboratoires par l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC) et le parachèvement de la cartographie nationale des laboratoires à la faveur de la création d'un laboratoire dans chaque wilaya et la mise en place de labos mobiles au niveau des ports.

Et d'ajouter, après les exposés présentés par les responsables des laboratoires et les directeurs de contrôle, "certes, le secteur n'a pas encore tous les textes nécessaires, mais nous sommes sur la bonne voie". Dans le même contexte, le ministre a annoncé "la réception en 2022 de tous les laboratoires en cours de réalisation", précisant que 10 autres le seront durant le premier trimestre de 2021.

Il a rappelé, en outre, la réception de 06 laboratoires en 2020 qui sont venus s'ajouter aux 321 relevant du secteur privé, auxquels est offerte la possibilité d'accréditation. Le Ministère tend à par-

venir au contrôle de tous les produits étrangers importés par des laboratoires algériens accrédités, et l'accréditation d'ici 2024 de tous les laboratoires, a-t-il souligné. Evoquant l'accréditation en cours de 8 laboratoires, le ministre a fait état de l'accréditation de 8 autres en 2021 et de la programmation de 14 laboratoires dans le cadre l'accord de partenariat avec l'Union européenne P3A.

Le nombre de laboratoires en activité s'élève à 45, dont 4 laboratoires régionaux, 28 annexes et 6 laboratoires acquis en attendant la réception de leurs équipements, outre les 10 laboratoires en cours de réalisation. Le secteur a réalisé, a dit le ministre, un bond qualitatif en matière de concrétisation du projet des laboratoires mobiles, à mettre en place au niveau des centres frontaliers (au nombre de 08), qui seront répartis sur les wilayas d'Annaba, Alger, Oran, Tebessa, Mostaganem, Skikda, Jijel et Bejaia.

Le ministre a mis en avant, dans ce sens, de l'importance considérable, accordée à ces laboratoires par les pouvoirs publics en vue de la protection du consommateur et de l'économie nationale, en application des instructions du président de la République lors du Conseil des ministres du 18 janvier 2020.

Une commission ministérielle mixte, supervisée par le secteur du Commerce a été créée, dans ce cadre, et chargée de l'élaboration d'un dossier de recensement des capacités nationales en matière de contrôle et de laboratoires en déterminant le déficit dans ce domaine.

Il s'agit, en outre, pour cette commission d'élaborer un plan de renforcement de ces capacités et de proposer les procédures législatives pertinentes. Dans ce

même contexte, le ministre a rappelé l'élaboration par son secteur du décret exécutif portant création du Réseau national des laboratoires, regroupant l'ensemble des laboratoires publics relevant des différents secteurs ministériels afin de renforcer les opérations de contrôle, ainsi que deux décrets exécutifs relatifs à la révision du système du Centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage et au Laboratoire national des essais, en sus de plusieurs arrêtés interministériels pour l'organisation des laboratoires.

M. Rezig a indiqué que les laboratoires relevant de la tutelle seront mis à la disposition de toutes les administrations publiques des wilayas et les directions relevant des ministères.

Le secteur œuvre au renforcement des capacités analytiques et à la refondation d'un cartographie intégrée des laboratoires de contrôle à travers un travail permanent en matière d'équipement, de construction et d'encadrement juridique sur plusieurs années.

Les laboratoires s'attent à l'identification des produits en infraction avec la législation et le réglementation, au développement de la qualité des marchandises et à l'animation et la sensibilisation en direction des professionnels et des consommateurs.

A cette occasion, le ministre a tenu à souligner le rôle crucial des organisations de protection du consommateur et de celles du commerce dans la protection de la santé publique et le contrôle de tous les produits entrant sur le marché en étant "le bouclier de la protection du citoyen".

## BREXIT

## Le Royaume Uni est sorti du marché unique européen

Le Royaume-Uni a quitté le marché unique européen jeudi à 23H00 locales et GMT, parachevant ainsi sa rupture historique avec l'Union européenne après 47 années d'une union mouvementée.

A partir du 1er janvier, le pays cesse d'appliquer les règles de l'UE, dont il était sorti officiellement le 31 janvier dernier, après avoir conclu la veille de Noël un vaste accord prévoyant le libre-échange avec les 27.

Quatre ans et demi après un référendum qui a sonné la victoire du "leave" à 52%, prenant le monde de court, c'est l'aboutissement du Brexit pour le pays, sorti officiellement de l'UE le 31 janvier mais ayant bénéficié d'une période transitoire pour amortir le choc. "C'est un moment incroyable. Nous avons notre liberté entre nos mains et il nous revient d'en tirer le meilleur parti", s'est félicité dans ses vœux Boris Johnson. Il a assuré que le Royaume-Uni serait "ouvert, généreux, tourné vers l'extérieur".

L'accord de libre échange, sans quota ni droit de douanes, conclu en extremis avec Bruxelles évite une rupture trop abrupte qui aurait créé le chaos à la frontière voire des pénuries.

Mais le bouleversement est réel: la libre circulation on permettant aux marchandises



comme aux personnes de passer sans entrave la frontière a pris fin - sauf entre l'Espagne et l'enclave britannique de Gibraltar, en vertu d'un accord conclu jeudi.

Il faut désormais remplir des déclarations de douanes et subir des inspections sanitaires pour exporter à travers la Manche, un titre de séjour pour s'installer de l'autre côté, et un certificat sanitaire pour les

chiens et chats britanniques voyageant vers l'UE. Sur le plan politique, Boris Johnson doit tourner la page d'une saga qui l'a emmené au plus haut de l'échelle politique mais a profondément divisé les Britanniques, à l'image de sa propre famille puisque son père Stanley Johnson, qui se dit "toujours européen", a demandé la nationalité française. Les ambitions mondiales

du Royaume-Uni risquent de se heurter au départ de Donald Trump, Brexiter convaincu contrairement à son successeur à la Maison Blanche, Joe Biden.

A l'image d'une saga du Brexit riche en rebondissements, il a fallu attendre la veille de Noël pour voir les laborieuses négociations entre Londres et Bruxelles aboutir à un accord commercial, ne laissant que quelques jours pour mettre en oeuvre ses 1.246 pages. L'UE offre au Royaume-Uni un accès sans droits de douane ni quotas à son marché de 450 millions de consommateurs. Mais il prévoit, pour éviter toute concurrence déloyale, des sanctions et des mesures compensatoires en cas de non respect de ses règles en matière d'aides d'Etat, d'environnement, de droit du travail et de fiscalité. Les entreprises de la finance, secteur majeur à Londres, perdront, elles, leur droit automatique d'offrir leurs services dans l'UE, tandis que les pêcheurs britanniques sont déçus de devoir encore partager une grande partie de leurs eaux avec les Européens.

## ECONOMIE MONDIALE POST-COVID

## Des perspectives optimistes malgré des risques persistants (JP Morgan)

Les perspectives de l'économie mondiale post-Covid-19 sont optimistes notamment pour les investisseurs malgré des risques persistants, a indiqué la banque américaine JP Morgan dans son rapport quant aux perspectives économiques mondiales de 2021.

Dans ce document, la banque américaine estime que les perspectives de l'économie mondiale pour la nouvelle année appellent à un optimisme malgré la persistance de certains risques, appelant les investisseurs à s'assurer "d'avoir une stratégie d'investissement à long terme rigoureuse et cohérente avec les objectifs fixés". Selon le document, cet optimisme est soutenu par les vaccins contre la Covid-19 propulsant les marchés boursiers vers des sommets historiques. "Néanmoins, la patience reste de mise. Le nombre de cas de Covid-19 augmente dans une bonne partie du monde et la distribution à grande échelle de vaccins est un défi de taille étant donné les contraintes logistiques", pondère la Banque, selon laquelle la suite de cette convalescence dépendra probablement de cinq grandes facteurs en 2021 : le coronavirus, les politiques budgétaire et monétaire, l'inflation, la valorisation des actions et le dollar américain.

Concernant le virus, l'arrivée d'un vaccin ne constitue pas une condition préalable au retour de l'activité économique à son niveau antérieur à la pandémie dans certains secteurs et dans certaines zones géographiques, prévoit le document.

S'agissant des politiques budgétaires et

monétaires, l'effort de relance plus ou moins marqué, indique le rapport, se traduira par des résultats hétérogènes.

De plus, la Banque table sur un léger regain d'inflation dans les 12 à 18 prochains mois à un peu moins de 2% aux États-Unis et près de 1% en Europe.

Tandis que "les valorisations des actions élevées peuvent sembler justifiées", estime-t-elle.

Concernant le dollar, JP Morgan prévoit une probable poursuite de sa dépréciation en 2021 "mais guère plus par rapport aux niveaux actuels".

En cause, les capitaux ayant trouvé refuge aux États-Unis et qui devraient en sortir, en quête d'opportunités offrant un rendement plus élevé à la mesure que la reprise de l'économie mondiale se poursuivra. Par ailleurs, JP Morgan met en garde contre trois grands risques pour les marchés (en plus du coronavirus) : un soutien de l'Etat insuffisant, une "guerre froide technologique" entre les États-Unis et la Chine et certains foyers de tensions géopolitiques. Pour investir en 2021, le document propose un plan articulé autour de trois thèmes : gérer la volatilité, trouver du rendement et saisir les opportunités créées par des tendances lourdes telles que la transformation numérique, l'innovation en matière de santé et le développement durable. Ce plan prend en considération les évolutions de l'environnement économique mondiale de la nouvelle année.

Un environnement, note le rapport, marqué par la poursuite du rétablissement

de l'économie mondiale après la pandémie de coronavirus, la hausse du PIB dans certains pays d'Asie et aux États-Unis, dépassant son niveau antérieur à la pandémie "tandis que l'Europe et l'Amérique latine resteront à la traîne".

La Chine ayant déjà comblé sa perte de PIB. "Si les taux d'intérêt devraient augmenter légèrement à mesure que l'économie se rétablit, ils continueront sans doute de flirter avec leurs plus bas historiques", souligne encore la Banque, ajoutant que des risques sont susceptibles de contredire l'ensemble de ces prévisions tel qu'un malaise économique engendré par un échec de mesures d'endiguement du coronavirus, un effort de relance insuffisant des gouvernements et des banques centrales, une guerre technologique entre les États-Unis et la Chine et des tensions géopolitiques.

Concernant la reprise économique selon les régions du monde, JP Morgan estime qu'en Asie l'épidémie a été relativement bien maîtrisée, y jugeant "l'intervention correcte pour soutenir la reprise". En Europe, le rapport note la modestie de la relance sur le vieux continent où l'épidémie reste "mal maîtrisée", tout comme en Amérique Latine où la relance reste inégale. Aux États-Unis, le manque de maîtrise de la pandémie exige, selon la Banque, une relance vigoureuse. En outre, la Banque rappelle que durant cette pandémie, 3,5 millions d'emplois ont été détruits à travers le monde seulement dans les secteurs des loisirs et de l'hôtellerie/restauration.

## ENERGIE

## La Serbie inaugure un tronçon du projet de gazoduc russe Turkstream

Le Président serbe Aleksandar Vucic a inauguré vendredi un tronçon du gazoduc russe Turkstream qui traverse son pays, en le présentant comme un élément clef pour la sécurité de son approvisionnement énergétique. Ce tronçon de 403 kilomètres de long, qui s'étend de Zajecar en Serbie

orientale à Horgos à la frontière hongroise, fait partie du grand gazoduc TurkStream qui fournit du gaz naturel russe à la Turquie et à l'Europe centrale. Lors d'une cérémonie qui s'est tenue à Gospodinci, dans le nord de la Serbie, le Président serbe a salué l'ouverture du gazoduc comme étant une "clef du

développement futur de la Serbie" qui devrait permettre la "stabilité et la sécurité énergétique" du pays. L'ambassadeur russe auprès de ce pays des Balkans, Aleksandar Bocan-Harcenko, a déclaré que le gazoduc devrait "assurer également la sécurité énergétique de la région au sens large, l'Europe

centrale", selon la télévision publique RTS. TurkStream est un projet phare de la Turquie et de la Russie visant à achever le gaz russe via la mer Noire.

La Serbie, qui aspire à rejoindre l'Union européenne, est un allié traditionnel de la Russie et dépend fortement du gaz russe.

## COMMERCE

## L'Afrique commence officiellement à commercer dans le cadre de la ZLECA

Le continent africain a commencé vendredi à commercer dans le cadre de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

La ZLECA, qui a été lancée en mars 2018 dans la capitale rwandaise, Kigali, a jusqu'à présent réuni 54 signataires membres de l'Union africaine (UA), offrant un nouvel espoir et une exaltation continentale en termes de stimulation du commerce intra-africain, et finalement de facilitation du développement et de l'industrialisation de l'Afrique.

L'Érythrée est le seul pays non signataire. Une fois pleinement opérationnel, l'accord de libre-échange africain a le potentiel d'augmenter le niveau du commerce intra-africain de plus de 52% d'ici à 2022, selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Le début des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECA est "la réalisation d'un rêve", a indiqué la Commission de l'Union africaine (UA).

Le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a souligné que le dernier développement lié au pacte de libre-échange continental "est la réalisation du rêve longtemps caressé par les pères fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui ont toujours voulu créer un marché commun africain". L'OUA est le prédecesseur de l'UA. "Cela montre la détermination des Etats membres à réaliser rapidement l'intégration économique du continent", a déclaré M.

Faki Mahamat, le 5 décembre, après que les dirigeants africains ont approuvé que les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECA devraient commencer le 1er janvier 2021.

## RUSSIE

## La production d'énergie nucléaire bat un record soviétique

Les centrales nucléaires russes ont généré plus de 215,746 milliards de kWh d'électricité en 2020, un chiffre jamais atteint auparavant qui surpasse le précédent record enregistré durant l'ère soviétique, a affirmé l'unique producteur d'énergie nucléaire national russe, Rosenergoatom.

La production annuelle des centrales soviétiques, comprenant les centrales en Ukraine, en Lituanie et en Arménie, avait enregistré son plus haut niveau en 1988, avec 215,669 milliards de kWh d'électricité, rappelle Rosenergoatom.

La production de 2020 a surpassé l'objectif annuel de 207,614 milliards de kWh, et surpassé le chiffre de production de 2019 de près de 7 milliards de kWh, a indiqué Rosenergoatom dans un communiqué de presse. Rosenergoatom a précisé qu'elle n'exploitait actuellement que 37 centrales, contre 47 au temps de l'Union soviétique en 1988. La part de l'énergie nucléaire dans le total de la production d'électricité en Russie est actuellement d'environ 19%, selon la compagnie russe.

## FRANCE

## Le marché automobile retombe au niveau de 1975

Impacté par la crise sanitaire du Covid-19, les ventes d'automobiles neuves en France sont retombées à leur niveau de 1975 l'année écoulée, selon les données publiées vendredi par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Entre la fermeture des points de vente lors du premier confinement au printemps et l'attente des consommateurs sur fond de crise économique, les immatriculations se sont effondrées de 25,5% par rapport à 2019, affirme la même source.

Quelque 1,65 millions d'automobiles neuves ont été mises sur les routes en 2020, contre 2,2 millions en 2019, a affirmé le CCFA.

## NÂAMA

## Priorité au développement des zones d'ombre

Les programmes de développement destinés à la prise en charge des zones d'ombre dans la wilaya de Nâama au titre de l'année 2020, ont donné en un temps relativement court, des résultats palpables ayant généré une évolution significative dans la vie des populations dans plusieurs régions aux vastes étendues steppiques de la wilaya. Dans ce contexte, le wali de Nâama, Idir Medbab, a indiqué à l'APS, que "ces projets connexes dont ont bénéficié ces zones d'ombre revêtent une grande importance non seulement pour assurer une vie décente aux populations mais également pour les arrimer un plan du développement de type qualitatif en imprimant une dynamique pour créer des activités productives en lien avec l'agriculture et l'élevage". Le même responsable a souligné que de nombreux programmes "visent à identifier au mieux les capacités que recèlent ces zones aux fins de développement". Dans ce contexte, il a relevé la matérialisation de près de 120 projets de développement à travers les zones d'ombre au titre de l'année 2020, soit la moitié des projets programmés, sur un total de quelques 242 opérations. Une enveloppe d'un montant global de l'ordre de 3, 670 milliards DA a été dégagée pour toucher 73 zones totalisant une population de 41.635 âmes.

"Tous les moyens ont été mobilisés pour sensibiliser l'ensemble des services administratifs et techniques de la wilaya et les autorités locales au niveau des daïras et des communes avec la concours et la participation de la société civile", a soutenu le wali, ajoutant que "l'objectif étant d'assurer un suivi minutieux et régulier sur le terrain pour atteindre les objectifs tracés de ces programmes, avec le respect des délais impartis.

"Ainsi, il est prévu l'achèvement de la majorité des projets, déjà lancés, parallèlement au démarrage de 46 autres pour un montant de 880 millions DA.

## Des localités enclavées ciblées

Selon le bilan au titre de l'année 2020 présenté par le wali, le ton a été donné pour la réalisation de plusieurs structures d'importance ou de leur mise à niveau au grand bénéfice des populations locales.

D'autres projets ont été également prioritaires.

Il s'agit de ceux liés au désenclavement, au raccordement aux différents réseaux, à l'ouverture des salles de soins et groupes et classes scolaires et aux conditions de scolarité des élèves en leur assurant des repas chauds, de chaufferie et le transport scolaire.

Ces actions ont touché des enfants scolarisés des élèves des collectivités enclavées, disséminées à travers des dizaines d'agglomérations secondaires, comme "Hassi Eddafla", "Sfisifa", "Essam", "Ammar" dans la commune de Moghrar et Dhayat Sidi Ahmed, "R'jimat" dans la commune de Asla, de "Bougrane" dans la commune d'El Biodh. Par rapport à ce qui a été réalisé, les données recueillies auprès des services de la wilaya font état du raccordement de 2.009 foyers à l'électricité et la dotation de 64 autres foyers dans des zones isolées et disparates, en énergie solaire, en plus du raccordement de 1.728 foyers au réseau du gaz naturel, de même que 3.526 foyers au réseau d'assainissement.

Il a été également procédé à l'approvisionnement de 2.066 habitations en eau potable, en plus de l'entretien et l'aménagement de 146 kilomètres de voies urbaine, de pistes pastorales et d'accès montagneux.

Pour sa part, le directeur local de la santé, Chlihi Abderrahim, a affirmé qu'un travail est en cours, en coordination avec les services de la wilaya, pour assurer les permanences médicales à travers certaines localités isolées, classées comme zones d'ombre, telles que les communes de Kasdir, Djeniene Bourezgou, Asla, Tiout. Ces localités, a ajouté le DSP, doivent être prioritaires compte tenu des déficits qu'elles accusent en matière de couverture et d'encadrement médicaux. Des centres de soins seront dotés prochainement en matériels de radiologie et en ambulances. Pour le secteur de l'agriculture, le directeur de wilaya du secteur, Charouine Boudjemâa, a évoqué les effets positifs générés par le programme de développement des zones d'ombre. Celui-ci a donné une impulsion au secteur agricole à travers la concrétisation de plusieurs projets dont notamment l'équipement de 5 puits en moyens utilisant énergie solaire, l'ouverture de 5 kilomètres de pistes agricoles ainsi que la réalisation de 6 bassins pour abreuver le cheptel. Ces régions verront, au début de l'année 2021, le lancement d'un "important projet" portant sur le raccordement des exploitations agricoles à un réseau d'électrification rurale, long de 150 kms et la poursuite de nombreuses autres opérations, ayant enclenché une étape nouvelle comme l'ont souhaité les populations de cette région. Il s'agira de rattraper le retard en matière de développement des zones des hauts-plateaux et palier aux déséquilibres constatés dans les domaines de la formation professionnelle, les travaux publics et autres notamment sur le front de la construction des structures publiques nécessaires qui font défaut. En effet, les observateurs y compris les populations de ces régions constatent que la situation du développement se dirige progressivement vers un changement notable.

Les populations interrogées aspirent à un mieux-être à même d'assurer les services dont elles ont besoin et répondre aux attentes de tous les habitants de la wilaya à vocation pastorale.

## BLIDA

## Trois équipes de la Protection civile mobilisées pour secourir et accompagner les personnes bloquées sur le mont Chréa

Trois (3) équipes ont été mobilisées par les services de la Protection civile dans la wilaya de Blida pour prodiguer les soins et accompagner les citoyens bloqués à l'intérieur de leurs véhicules sur les hauteurs du mont Chréa, a-t-on appris, vendredi, auprès de la direction de wilaya.

Les services de la Protection civile de la wilaya de Blida ont mobilisé trois équipes dans le but de prodiguer les soins aux familles bloquées par la neige au niveau des différentes routes et voies menant au mont Chréa, comme la route Tabainet reliant Chréa à la commune de Bouinan (est) et ainsi que la route nationale N 37 reliant Chéra à Blida, marquées récemment par un trafic routier très dense en raison des fortes chutes de neige, ajoute la même source.

Les unités d'intervention de la Protection civile et les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que les services des travaux publics sont toujours mobi-



lisés sur les lieux pour secourir les familles bloquées dans leurs véhicules sur les hauteurs de Chréa et déblayer les routes obstruées par la neige. Un

important trafic routier est enregistré, depuis vendredi, au niveau des différentes routes menant au mont de Chréa, en raison de la forte affluence des citoyens vers

ce lieu très prisé, et ce en dépit des mises en garde des services de la Protection civile qui avaient appelé ces derniers à éviter les excursions en montagne pour ce week-end, en raison du risque de glissements dus aux chutes de neige prévues à plus de 900 mètres d'altitude. Dans un bulletin météorologique spécial (BMS) l'Office national de la météorologie avait annoncé, vendredi, des chutes de neige sur les reliefs du nord du pays dépassant les 900 à 1.000 mètres d'altitude et atteignant des altitudes plus basses de 700 à 800 mètres à partir de samedi, citant Blida parmi les wilayas concernées.

## INTEMPÉRIES

## Blida : opération de sauvetage d'une douzaine de familles bloquées dans leurs véhicules sur les hauteurs de Chréa

Une opération de sauvetage d'une douzaine de familles bloquées dans leurs véhicules sur les hauteurs de Chréa dans la wilaya de Blida, a été lancée conjointement par les unités du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) de la direction locale de la protection civile, l'armée nationale populaire (ANP) et la direction des travaux publics (DTP), a indiqué vendredi un communiqué de la protection civile.

Les unités du GRIMP déployées sur place afin d'assurer la couverture sécuritaire et sanitaire, interviennent aux côtés des éléments de l'ANP et de la DTP qui a mobilisé les engins nécessaire

pour évacuer la neige et ouvrir les voies afin de secourir une douzaine de familles bloquées à l'intérieur de leurs véhicules qui n'étaient pas équipés de chaînes à neige et qui ont dérapé à cause des chutes de neige, a-t-on expliqué de même source.

Des embouteillages sont signalés au niveau du centre-ville de Chréa et de la route nationale N 37 qui relie cette localité à la ville de Blida, ainsi que sur la route la reliant à la zone rurale de Tabint dans la commune de Bouinan, en dépit des alertes à éviter de se rendre dans cette région, lancées par la protection civile suite aux risques de glissements et de dérapages pendant les

chutes de neige, a-t-on observé de même source.

La direction de la protection civile a invité les automobilistes qui se trouvent sur les différents axes qui mènent vers Chréa à faire preuve de patience, le temps de dégager les routes et rétablir la circulation.

L'Office national de météorologie, a prévu, dans un bulletin spécial, des chutes de neige ce vendredi, dans plusieurs wilayas du Nord du pays dont Blida, sur des hauteurs situées entre 900 et 1000 mètres d'altitude et sur 700 à 800 mètres à compter de demain samedi.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

## 29 morts et 282 blessés en 48 heures

Vingt-neuf (29) personnes ont perdu la vie et 282 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 21 personnes décédées, dont 12 enfants, et 10 autres bles-

sées suite au renversement d'un véhicule utilitaire sur la RN 1, à 110 km d'Arak, dans la commune d'Ain M'Guel (Tamanrasset), précise la même source. Par ailleurs, une personne est décédée par asphyxie au monoxyde de carbone à l'intérieur de son domicile sis au lieu-dit Zone Chiha, dans la commune et daïra de Djebel Messaad, dans la wilaya de M'Sila.

Quatre-vingt-deux (82)

autres personnes, incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du territoire, ont reçu les soins de première urgence sur les lieux avant d'être évacuées vers les structures sanitaires par les éléments de la Protection civile. Concernant les activités de lutte contre la propagation

du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 38 opérations de sensibilisation à travers 10 wilayas (24 communes), rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, et 35 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas (18 communes).

## GHARDAÏA

## Saisie de kif traité et de 90 bouteilles de boissons alcoolisées à El Menea

Une quantité de Kif Traité destinée à l'autoconsommation, et 90 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques ainsi qu'une quantité de 330 grammes de minerai d'or brut ont été saisis par les forces combinées de la sûreté et la gendarmerie nationale au cours d'une opération policière menée durant la soirée du nouvel an dans la ville d'El Menea (270 Km au sud de Ghardaïa), a indiqué samedi un communiqué de la cellule de communication et des rela-

tions publiques de la sûreté de wilaya (SW).

Il s'agit également de la saisie de cinq (5) motos en situation suspecte et l'arrestation d'un chauffeur en état d'ébriété avancé, selon la même source. Quarante-quatre (44) personnes ont été arrêtées au cours de cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la préservation des personnes et des biens, qui a touché les différents quartiers des deux communes

mitoyennes (Hassi El Gara et El Menea), a-t-on précisé. Au cours de cette intervention qui a mobilisé près d'une centaine de policiers et gendarmes ainsi qu'une vingtaine des véhicules, les éléments combinés de sécurité ont utilisé des moyens d'investigation électroniques pour la vérification des documents d'identités et autres documents administratifs des véhicules et motos, a-t-on fait savoir.



## NOUVEL AN

## Plusieurs pays ont célébré le passage au Nouvel An virtuellement

Plusieurs pays ont célébré le passage au Nouvel An virtuellement après des mois de restrictions voire de confinement depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19 en décembre 2019.

Après des mois de restrictions voire de confinement, la pandémie de coronavirus a contraint des milliards de personnes à célébrer chez elles le passage au Nouvel An.

Le petit archipel des Kribati et les îles Samoa, dans le Pacifique, ont été les premiers à basculer en 2021, suivis par la Nouvelle Zélande et l'Australie.

A Sydney, la plus grande ville d'Australie, le célèbre feu d'artifice du Nouvel An a été tiré à 13h00 GMT au-dessus de la Baie, mais en l'absence quasi totale de spectateurs après l'apparition d'un récent foyer de contamination dans le nord de la ville qui totalise quelque 150 cas.

A New York, le quartier de Manhattan était bouclé et les fêtards encouragés à suivre de chez eux le compte à rebours télévisé.

Sur Times Square, qui déborde habituellement de fêtards euphoriques pour la traditionnelle "tombeée de la boule" sous une pluie de confettis, la foule a été remplacée cette année par un groupe de travailleurs en première ligne contre la pandémie, spécialement



invités, et séparés par des barricades pour imposer la distanciation sociale.

En Europe, ce passage à la nouvelle année a été marqué par des rues désertes, alors que les festivités ont largement été annulées. A Londres, un concert en livestream a été organisé en hommage aux soignants du système public de santé britannique décédés du Covid-19. Mais sa diffusion en direct sur écran géant à Piccadilly Circus a été annulée à la dernière minute pour cause de pandémie.

Simultanément, le

Royaume-Uni est entré à 23h00 (heure locale et GMT) dans une nouvelle ère, en sortant du marché unique européen et de l'union douanière. Quelques dizaines de fêtards seulement se sont présentés sur la Place du Parlement de Londres pour écouter le carillon de Big Ben.

La France vivait un "réveillon du 31" sous couvre-feu, encadré exceptionnellement par 100.000 policiers et gendarmes: tout déplacement entre 20h00 et 06h00 - sauf raison professionnelle - était interdit,

toute violation du couvre-feu passible d'une forte amende.

A Madrid, l'une des villes d'Europe les plus frappées par la pandémie, la célèbre place de la Puerta del Sol, habituellement bondée aux 12 coups de minuit, était vide quand un ancien membre du groupe Mecano, Nacho e épopée" par leur combat contre l'épidémie.

A Hong Kong, malgré les restrictions, quelques rares fêtards se sont aventurés sur le front de mer du port Victoria pour faire des selfies.

En Russie, le président Vladimir Poutine a reconnu dans son discours du Nouvel An qu'une deuxième vague d'infections frappait la nation. "Malheureusement, l'épidémie n'a pas encore été complètement arrêtée.

La lutte contre l'épidémie ne s'arrête pas une minute", a-t-il déclaré.

Peu auparavant, une dizaine de personnes avaient nagé dans les eaux glacées du lac Baïkal en Sibirie, bravant des températures extrêmes oscillant entre -26 et -35 C.

## FRANCE

## Début du couvre-feu renforcé pour 6 millions de Français

Le couvre-feu est renforcé samedi dès 18h00 pour une partie de la France et toujours 20h00 pour le reste du pays face aux craintes d'une nouvelle flambée du coronavirus, ont rapporté des médias.

Pour faire face à des chiffres épidémiologiques inquiétants dans l'est du pays notamment, le couvre-feu est désormais renforcé dans 15 départements.

Dès samedi, environ 6 millions de Français ne pourront plus sortir de chez eux après 18h00 (17h00 GMT) dans la partie Est du pays, sauf dérogations.

"On a rajouté deux heures de couvre-feu, on aura sûrement un impact dans le bon sens dans 15 jours-trois semaines, mais probablement très modeste", a estimé samedi sur la chaîne BFMTV Frédéric Adnet, chef des urgences de l'hôpital Avicennes de Bobigny (région parisienne).

Certains élus du Grand Est réclamaient d'ailleurs des mesures plus restrictives, jusqu'à des reconfinements

locaux. Quelques uns sont toutefois plus hostiles à cette nouvelle mesure.

"C'est une contrainte supplémentaire que nous imposons à nos commerçants, à nos entreprises, qui va mettre l'économie un peu plus à plat", a regretté sur BFMTV le président LR (droite) du département des Alpes-Maritimes (sud-est), Charles-Ange Ginesy.

Quoi qu'il en soit, après deux confinements de plusieurs semaines depuis le printemps, le renforcement des restrictions pourraient ne pas s'arrêter là. "Si la situation était amenée à se dégrader davantage dans certains territoires, on prendra les décisions qui s'imposent", a averti vendredi le porte-parole du gouvernement français Gabriel Attal.

Les derniers chiffres de Santé Publique France publiés vendredi soir montrent une légère baisse du nombre de patients hospitalisés et en réanimation, mais le nombre de nouveaux cas par jour est toujours important, avec

près de 20.000 quotidiens ces deux derniers jours. "Les premiers mois de l'année seront difficiles", avec une épidémie qui pèsera "au moins jusqu'au printemps", avait prévenu le président français Emmanuel Macron jeudi dans ses vœux.

Il a toutefois également exprimé son "espoir" pour 2021 avec le vaccin, promettant qu'il ne laisserait pas une "lentueur injustifiée s'installer" alors que les critiques sur ce point ne faiblissent pas.

"Toute la communauté soignante ne comprend pas pourquoi il y a un tel écart avec l'Allemagne: l'Allemagne vaccine 20.000 personnes par jour, nous sommes à 50 personnes vaccinées par jour", a dénoncé samedi sur BFMTV le Pr Mehdi Mejdoubi, du centre hospitalier de Valenciennes (nord).

Pour tenter de rassurer, le ministre de la Santé Olivier Véran a annoncé que les soignants de 50 ans et plus pourraient être vaccinés dès lundi, avançant leur tour de plusieurs semaines.

## NORVÈGE

## Glissement de terrain : un corps retrouvé

Les autorités norvégiennes ont annoncé vendredi qu'une personne morte suite à un glissement de terrain dans une localité au nord d'Oslo a été retrouvée et que les opérations de sauvetage continuent pour retrouver neuf disparus.

Epaoulés par des sauveteurs suédois, les secours fouillaient des habitations ravagées lors de l'éboulement qui a eu lieu très tôt le 30 décembre et qui n'étaient jusqu'à présent pas accessibles.

"Vers 14 h 30, un mort a été retrouvé dans le glissement de terrain", a indiqué la police dans un bref communiqué qui ne précise ni l'âge ni l'identité de la victime. Selon les médias locaux, un hélicoptère médical et des ambulances étaient sur place.

"Nous pensons toujours pouvoir trouver des survivants dans la zone du glissement de terrain.

Le fait qu'une découverte ait maintenant été faite nous indique que nous sommes dans un endroit où il peut y avoir du monde", a expliqué à la télévision TV2, un responsable des opérations de santé.

Mercredi, un millier de personnes ont été évacuées de leurs maisons après ce glissement de terrain à Ask, dans la municipalité de Gjerdrum, une ville de 5.000 habitants au nord-est de la capitale norvégienne.

La zone d'évacuation a été élargie le lendemain car le terrain reste instable.

Une dizaine de maisons et 31 logements se sont écroulés et certaines maisons se sont déplacées sur 400 mètres.

La Direction norvégienne des eaux et de l'énergie (NVE) estime que le glissement est d'environ 350 mètres par 800.

Des images vidéo montrent un flanc de colline effondré, laissant des maisons écrasées et enterrées dans la boue d'argile sombre tandis que d'autres sont coupées en deux.

Dix personnes ont été blessées dont une, grièvement atteinte, a été transférée à Oslo.

Venue sur place, la Première ministre Erna Solberg a souligné que ce glissement de terrain était "l'un des plus grands" que son pays ait connus.

## INSOLITE

## Après une tournée européenne, le "monolithe mystérieux" surgit au Canada

Un mystérieux obélisque en métal, similaire à ceux apparus dans le désert de l'Utah et plusieurs pays européens, a été découvert jeudi sur une berge de la ville de Toronto.

Rectangulaire, mesurant près de quatre mètres de hauteur, l'étrange structure a déjà surgi puis disparu ailleurs au Canada, notamment dans les villes de Vancouver (ouest) et Winnipeg (sud) début décembre.

A Toronto, quelques personnes se sont précipitées pour prendre une photo avec l'objet insolite et la partager sur les réseaux sociaux.

Sur une image postée vendredi matin sur Instagram, l'objet apparaît vandalisé avec des graffitis tracés à la peinture rouge.

Le premier édifice de ce type a été découvert à la mi-novembre sur le sol rouge du désert de l'Utah par des fonctionnaires locaux ébahis qui survolaient la zone pour y recenser les moutons. Les apparitions se sont ensuite succédées à travers le monde, sur une colline en Roumanie, une plage de l'île de Wight, au sud de l'Angleterre, ou encore sur une berge en Pologne, provoquant fascination et curiosité sur Internet. Certains ont vu une ressemblance avec les monolithes extraterrestres présents dans le film de science-fiction de Stanley Kubrick, "2001, l'Odyssée de l'espace".

Un collectif appelé The Most Famous Artist et basé au Nouveau Mexique a revendiqué la paternité de la structure de l'Utah, mais pas celles des objets découverts en Roumanie, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas.

## ETATS-UNIS

## Hausse de 97% des fusillades à New York en 2020

Le nombre de fusillades a augmenté de 97% et celui de meurtres de près de 45%, dont 15 semaines de violences armées consécutives, en 2020 dans la ville de New York, selon les dernières statistiques de la police de New York (NYPD). Des médias locaux ont attribué cette vague de crimes à la pandémie de nouveau coronavirus et à la baisse du moral des policiers face à une réduction drastique de leur budget annuel pour 2021. La police est intervenue sur 1.531 inci-

dents liés à des tirs dans les cinq arrondissements de la ville en 2020, soit 754 de plus que pour l'ensemble de l'année 2019, selon des sources officielles. Le bureau des détectives du NYPD a enregistré sur 462 meurtres en 2020, soit 143 de plus que l'année précédente. La ville n'avait pas connu de violence aussi alarmante depuis 2006, année où 1.565 fusillades avaient été signalées, a noté le préfet de police Dermot Shea, cité par le quotidien New York Daily News. A l'au-

tre extrémité de ce douloureux bilan, on a constaté une diminution des vols, des vols et des agressions, bien que les statistiques montrent une hausse des cambriolages et des vols de voitures, ont déclaré les responsables. En cette année 2020 marquée par le COVID-19, la criminalité a globalement diminué, même si ce n'est que légèrement, de 0,9%. En date du 27 décembre, 94.314 crimes avaient été signalés dans la ville, soit 845 de moins que l'année précédente, selon ces

statistiques publiées jeudi soir. En date de jeudi après-midi, les décès dus au COVID-19 s'élevaient à 25.144 et les cas d'infection à 426.060 à New York, selon The City, un projet qui suit la propagation de l'épidémie dans la ville, sur la base d'informations fournies par le Département municipal de la santé et de l'hygiène mentale, le bureau du gouverneur, le Projet de suivi du COVID et le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes de l'Université Johns Hopkins.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### Les missions et l'organisation de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques fixées

Un décret exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, a été publié au journal officiel (N78).

Le présent décret exécutif datant du 19 décembre 2020 a pour but de fixer les missions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques qui participera également à la mise en œuvre de la politique nationale des produits pharmaceutiques. Selon ce décret exécutif, l'Agence est chargée d'assurer la mission de l'enregistrement, de l'homologation et du contrôle des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

A ce titre, elle est chargée, notamment de l'enregistrement des produits pharmaceutiques et de l'octroi de la décision d'enregistrement et de son renouvellement et, le cas échéant, de sa suspension, de son retrait, de sa cession et de son transfert, après avis de la commission d'enregistrement des produits pharmaceutiques, selon la même source.

Le décret a également stipulé que l'Agence est également chargée du contrôle de la qualité et de l'expertise des produits pharmaceutiques et de contribuer à l'élaboration des stratégies de développement du secteur pharmaceutique.

Selon la même source l'Agence est chargée, notamment de "saisir les autorités compétentes afin de prendre les mesures nécessaires visant à préserver la santé publique lorsqu'un produit pharmaceutique ou un dispositif médical présente ou est soupçonné de présenter un danger pour la santé humaine".

Elle a aussi l'autorité d'émettre un avis sur les autorisations temporaires d'utilisation (ATU) des médicaments non enregistrés et de contribuer à la définition des règles de bonnes pratiques de fabrication, de stockage, de distribution et de dispensation des produits pharmaceutiques.

Elle est tenue, selon ce décret de contribuer à l'établissement des nomenclatures des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux et à leur actualisation et de contribuer à l'élaboration de la liste des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux essentiels. Il existe parmi ses missions, sa contribution à l'élaboration du formulaire national des médicaments et de la pharmacopée ainsi que de délivrer l'attestation des prix des médicaments à l'enregistrement, une fois fixés par le comité économique intersectoriel des médicaments. L'Agence se doit, également de participer à l'élaboration de la liste des médicaments remboursables par les organismes de sécurité sociale et de délivrer les autorisations préalables de promotion et de publicité des produits pharmaceutiques enregistrés en direction des professionnels de la santé.

## TISSEMSILT

### Des associations s'investissent dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus

Des associations de la wilaya de Tissemsilt fournissent de grands efforts pour participer à la lutte contre la pandémie du Coronavirus, notamment pour ce qui est du volet de sensibilisation visant différentes franges de la société.

Depuis le début de la pandémie, ces associations ont ainsi lancé de nombreuses initiatives de prévention qui ont visé différentes zones de la wilaya, faisant du travail de terrain l'autre jalon dans les efforts fournis par les différents services et instances concernés par la lutte contre le virus.

A ce propos, le commissariat de wilaya des scouts musulmans algériens (SMA) a lancé moult opérations de sensibilisation et de prévention pour faire face à la Covid-19, dont une initiative lancée à travers sa page officielle sur les réseaux sociaux sous le slogan "restez chez vous, vous préserverez votre santé".

Une initiative comprenant conseils et orientations prodigués aux citoyens pour prendre les mesures de prévention nécessaires à l'effet d'éviter la contamination, explique le commissaire de wilaya, Mohamed Kabi.

Les SMA ont également distribué quelque 10.000 bavettes de protection et 3.000 unités de désinfection au profit des citoyens nécessitant dans les zones d'ombre et les quartiers populaires de la wilaya. Les scouts ont aussi accompagné l'unité locale d'Algérie Poste dans l'application du proto-

cole sanitaire de prévention au niveau des bureaux de poste et les salles omnisports consacrées au paiement des pensions de retraités, indique-t-il.

De son côté, le bureau de wilaya de l'Association el Islah wal irchad a lancé plusieurs initiatives de prévention contre la pandémie, notamment des opérations de stérilisation et de désinfection de 12 bureaux de poste dans la ville de Tissemsilt, Thénia El-Had, Bordj Bounâama, Khemisti, ainsi que 20 établissements scolaires, outre les agglomérations urbaines et rurales, selon le chef du bureau, Abdelkader Khelifi. L'association a également distribué plus de 9.000 unités de prévention contre l'épidémie du virus corona (masques, moyens de stérilisation, gel hydro-alcoolique) au profit des mosquées et de citoyens des quartiers populaires et des zones rurales reculées.

L'association de wilaya de défense des consommateurs et de l'environnement a, quant à elle, intensifié ses actions de sensibilisation durant la crise sanitaire, en organisant notamment des rencontres de proximité en collaboration avec la Direction locale du commerce.

L'objectif étant de prodiguer conseils et orientations aux commerçants mais aussi aux opérateurs économiques sur la mise en œuvre du protocole sanitaire au sein de leurs locaux, en plus de la distribution de 5.500 masques de protection au profit des commerçants et des citoyens, indique le

président de l'Association, Mohamed Mimouni. L'association a également participé dans 14 opérations de désinfection et de stérilisation organisées par différentes instances et établissements publics ayant touché plusieurs villes de la wilaya, dont Tissemsilt, Thénia El-Had, Bordj Bounâama, Khemisti et Lardjem, selon la même source.

#### Les associations juvéniles et sportives plus actives sur les réseaux sociaux

Les associations juvéniles et sportives ne sont pas restées les bras croisés depuis l'apparition de l'épidémie puisqu'elles ont lancé, quant à elles, plusieurs actions et initiatives de sensibilisation sur leurs pages des réseaux sociaux.

A ce propos, l'association des jeunes de la commune de Khemisti a, depuis le début de l'épidémie dans la wilaya, lancé une campagne de sensibilisation des citoyens, les jeunes, en particulier sur la nécessité de se conformer aux mesures de prévention contre la Covid-19, en plus de la diffusion de dessins confectionnés par les adhérents de l'association, contenant des messages de sensibilisation dans ce domaine.

Le président de l'association, Abderrahmane Boudoumi, a indiqué à l'APS que son organisation a décidé d'utiliser l'espace bleu dans l'opération de prévention du virus corona, au vu de l'intérêt des jeunes pour les réseaux sociaux, ce qui permet,

# C O R O N A V I R U S

## 262 nouveaux cas, 216 guérisons et 7 décès

Deux cent soixante-deux (262) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 216 guérisons et 7 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.



## CORONAVIRUS - VACCIN

### Signature d'un contrat avec un laboratoire russe pour l'acquisition du vaccin anti Covid-19

L'Algérie a signé un contrat avec un laboratoire russe pour l'acquisition du vaccin contre le coronavirus Covid-19, a indiqué le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer.

Dans une déclaration à l'issue de la réunion du gouvernement, mercredi, M. Belhimer a affirmé que le ministre de la Santé, et de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé la signature d'un contrat de gré à gré avec un laboratoire russe pour l'acquisition du vaccin anti-Covid-19, en application de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour le lancement de l'opération de vaccination dès janvier 2021.

Il a précisé, à ce propos, que l'Institut Pasteur Algérie (IPA) a entamé, comme premier pas, des

concertations avec le laboratoire russe Spoutnik V, qui est le fabricant du vaccin, ajoutant que des discussions sont également en cours avec d'autres pays, dans le même cadre.

M. Benbouzid avait présenté, lors de la réunion du gouvernement mercredi, les démarches engagées par son secteur dans le cadre de l'acquisition du vaccin anti-Covid-19, portant sur "l'état d'avancement des contrats y afférents et qui permettront bientôt la réception des premières livraisons du vaccin et d'entamer l'opération de vaccination dès le mois de janvier prochain".

Le Président Tebboune a donné récemment des instructions au Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'effet de présider "sans délais" une réunion avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du



Coronavirus pour choisir le vaccin adéquat anti Covid-19 et de lancer la campagne de vaccination à partir de janvier prochain.

## P A N D É M I E D E C O R O N A V I R U S

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE  
Au moins 1.827.565 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.827.565 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles samedi.

Plus de 83.906.690 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 53.756.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques



restant toujours non détectée. Sur la journée de vendredi, 9.661 nouveaux décès et 555.864 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 2.271 nouveaux morts, le Mexique (700) et le

Royaume-Uni (613). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 347.865 décès pour 20.136.182 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 195.411 morts et 7.700.578 cas,

l'Inde avec 149.218 morts (10.305.788 cas), le Mexique avec 126.507 morts (1.437.185 cas), et l'Italie avec 74.621 morts (2.129.376 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 169 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovénie (131), la Bosnie (125), l'Italie (123) et la Macédoine du Nord (120). L'Europe totalisait samedi à 11H00 GMT 577.421 décès pour 26.780.200 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 509.332 décès (15.631.581 cas), les Etats-Unis et le Canada 363.471 décès (20.718.886 cas), l'Asie 220.019 décès (13.946.361 cas), le Moyen-Orient 90.239 décès (4.012.049 cas), l'Afrique 66.138 décès (2.786.532 cas), et l'Océanie 945 décès (31.087 cas).

BRÉSIL  
Plus de 462 décès  
en 24 heures

Le Brésil a enregistré 462 nouveaux décès dus au COVID-19 au cours des dernières 24 heures, portant ainsi le total national à 195.411, a annoncé vendredi le ministère de la Santé.

Durant la même période, 24.605 nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus ont été détectés, pour un total de 7.700.578.

A l'heure où le Brésil célèbre le Nouvel An sans festivités ni feux d'artifice sur fond de pandémie, les autorités locales s'efforcent toujours d'éviter que le public ne se rassemble sur les plages. A Riviera de Sao Lourenço, l'une des plages les plus huppées de l'Etat de Sao Paulo, la police a même jeté des fumigènes pour disperser les foules. Le pays latino-américain compte le deuxième plus grand nombre de décès liés au COVID-19 dans le monde après les Etats-Unis et se classe troisième en termes de cas d'infection derrière les Etats-Unis et l'Inde.

FRANCE  
Début de la vaccination  
des soignants de plus  
de 50 ans en Ile  
de France

La campagne de vaccination contre le coronavirus au profit des soignants de plus de 50 ans a démarré avec quelques jours d'avance en Ile-de-France, a annoncé le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, Martin Hirsch.

Plusieurs soignants ont pu recevoir la première dose du vaccin vendredi à l'hôpital Ambroise Paré de Boulogne-Billancourt, selon le directeur de l'APHIP.

Le ministre de la Santé, Olivier Véran, avait annoncé jeudi une "accélération" de la campagne de vaccination contre le Covid-19 en permettant aux soignants de plus de 50 ans de se vacciner dès ce lundi.

Les autorités sanitaires sont critiquées pour un "démarrage très lent", de la campagne de vaccination dans le pays où quelques centaines de personnes ont été vaccinées au total, contre des milliers en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Italie. Réagissant à ces critiques, le président Emmanuel Macron a souligné jeudi soir lors de ses vœux pour 2021 qu'il "ne laisserai(t) pas davantage, pour de mauvaises raisons, une lenteur injustifiée s'installer" dans la campagne vaccinale. "Chaque Français qui le souhaite doit pouvoir se faire vacciner. De manière sûre et dans le bon ordre, en commençant par ceux qui présentent le plus de risques", avait-il déclaré. Le gouvernement français a pré-commandé 200 millions de doses du vaccin contre le Covid-19 de quoi vacciner 100 millions de personnes.

Les autorités sanitaires françaises comptent vacciner, en une première phase, un million de personnes vulnérables, les personnes âgées en Ehpad et les professionnels de ces établissements présentant une vulnérabilité liée à leur âge ou à leur état de santé.

La deuxième phase, qui devrait débuter en février jusqu'au printemps, concernera 14 millions de personnes, notamment celles avec des facteurs de risques liés à l'âge ou une pathologie chronique et les personnels de santé, avant d'être élargie au reste de la population d'avril à juin.

ETATS-UNIS  
Plus de 20 millions d'infections (Hopkins)

Les Etats-Unis ont dépassé vendredi la barre des 20 millions de cas recensés de Covid-19, selon les chiffres de l'université Johns Hopkins, qui font référence.

La première puissance mondiale déplore plus de 346.400 morts du nouveau coronavirus, ce qui en fait le pays le plus endeuillé au monde par l'épidémie, en valeur absolue. C'est aussi le pays ayant le plus de cas recensés, loin devant l'Inde et ses 10,3 millions de cas. Un autre record mortifère avait été atteint plus tôt dans la semaine, les Etats-Unis enregistrant mercredi fin novembre et celles des fêtes de fin d'année, malgré les nombreux appels des autorités à rester chez soi. Les Américains s'accrochent malgré tout à l'espoir d'une immunisation rapide de la population, après le lancement le 14 décembre de la plus grande campagne de vaccination de l'histoire

des Etats-Unis. Près de trois millions de personnes avaient déjà reçu vendredi la première dose de leur vaccin contre le Covid-19, d'après les chiffres des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) américains. Ce nombre est loin de l'objectif affiché de l'administration de Donald Trump, qui avait promis 20 millions de personnes vaccinées d'ici la fin de l'année. Un retard déploré en début de semaine par le président élu Joe Biden, qui s'est toutefois montré confiant en l'avenir lors d'une interview jeudi.

"Je suis plus optimiste que jamais (...) nous avons les équipes les plus efficaces au monde", a déclaré le démocrate qui prendra ses fonctions le 20 janvier. "Nous avons maintenant des vaccins disponibles et ils vont marcher. Nous devons juste trouver une façon de les distribuer plus rapidement", a-t-il ajouté.

## ROYAUME-UNI

## 53.285 nouveaux cas et 613 décès

En Grande-Bretagne, 53.285 personnes supplémentaires ont été testées positives au COVID-19, ce qui porte le nombre total de cas de coronavirus dans le pays à 2.542.065, selon les chiffres officiels publiés vendredi.

613 autres personnes ont succombé dans les 28 jours suivant un test positif, ce qui porte le nombre total de décès liés au coronavirus en Grande-Bretagne à 74.125, selon les données.

Les derniers chiffres ont été révélés alors que les conseillers du gouverne-

ment britannique ont instamment demandé que le port du masque soit obligatoire sur les lieux de travail, dans les écoles et dans les espaces extérieurs très fréquentés afin d'aider à contrôler la nouvelle variante du COVID-19, qui serait 70 % plus transmissible.

Selon les chiffres de l'Office britannique des statistiques nationales, la nouvelle souche du virus pourrait représenter 63 % des cas en Angleterre et 77 % à Londres.

Les mesures de distanciation phy-

sique et d'hygiène devront être "plus rigoureuses" pour compenser le "risque de transmission sensiblement accru" associé à la variante, selon un rapport du groupe science du comportement qui relève du Groupe consultatif scientifique pour les urgences (SAGE).

Londres et de nombreuses autres régions d'Angleterre ont déjà été soumises aux restrictions de Niveau Quatre, les plus strictes, qui obligent les habitants de ces zones à rester chez eux, avec des exemptions limitées.

## ALLEMAGNE - VACCINS

## BioNTech compte accroître sa production en Europe

La société allemande BioNTech a expliqué vendredi prévoir d'augmenter rapidement en Europe la production de son vaccin contre le Covid-19 développé avec son partenaire américain Pfizer, afin d'y combler un "manque" en l'absence d'autres vaccins approuvés. Les deux laboratoires ont confirmé mardi la livraison de 300 millions de doses de leur vaccin à l'Union européenne. L'UE a exercé une option d'achat de 100 millions supplémentaires pour 2021, s'ajoutant aux 200 millions de doses initialement commandées dans le contrat signé en novembre. La campagne de vaccination a commencé le week-end dernier dans les 27 pays de l'UE qui avait donné fin décembre son feu vert au vaccin Pfizer-BioNTech. Faute de quantité suffisante de vaccins à ce stade, priorité a été

donnée aux personnes âgées de plus de 80 ans et personnels soignants.

"La situation actuelle n'est pas rose, il y a un trou en raison de l'absence d'autres vaccins approuvés et nous devons combler ce manque avec notre vaccin", a déclaré le co-dirigeant de BioNTech Ugur Sahin. BioNTech compte faire tourner dès février un e nouvelle unité de fabrication à Marburg (Allemagne), "beaucoup plus tôt que prévu", a-t-il assuré, précisant qu'elle devrait fournir 250 millions de doses supplémentaires durant le premier semestre 2021. Le ministre allemand de la Santé Jens Spahn avait récemment déclaré que l'objectif est de commencer la production vers février ou mars "dans cette usine, rachetée par BioNTech au géant de la pharmacie suisse

Novartis. Elle viendra renforcer l'usine belge de Puurs où sont produits les lots à destination de l'UE. La co-fondatrice de BioNTech, Ozlem Tureci, qui est également l'épouse d'Ugur Sahin, a expliqué à l'hebdomadaire Spiegel que la société avait également conclu des contrats avec cinq fabricants pharmaceutiques en Europe pour accroître la production. Des négociations se poursuivent avec d'autres entreprises spécialisées, a-t-elle ajouté. Des critiques se multiplient, notamment en Allemagne et en France, sur la lenteur du déploiement de la campagne de vaccination en Europe. Une partie des difficultés tient au nombre relativement faible de commandes effectuées par l'UE pour ses 27 pays membres, avec un contrat signé seulement en novembre,

plus tard que d'autres pays. Des pays comme la Grande-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis ont également approuvé, outre le vaccin Pfizer/BioNTech, ceux de Moderna ou Oxford/AstraZeneca. Selon Mme Tureci, l'UE a estimé qu'il y aurait "un panier de divers fournisseurs" parmi lesquels choisir étant donné la course internationale au développement d'un vaccin. "Une telle approche est logique. Mais à un certain moment il est devenu clair que beaucoup ne seraient pas capables d'effectuer rapidement les livraisons", a-t-elle estimé. BioNTech et Pfizer comptaient initialement livrer 1,3 milliard de doses dans le monde cette année, suffisamment pour protéger 650 millions de personnes.

# CONTRACEPTION APRÈS BÉBÉ QUAND LA REPRENDRE ?

*Après votre accouchement, le mode de contraception ne sera plus forcément le même qu'avant la naissance de bébé. Le choix de votre nouvelle contraception se fait aussi en fonction de l'allaitement et des petits soucis que vous avez pu rencontrer durant la grossesse.*

Il n'y a pas de reprise de l'ovulation avant le 2<sup>e</sup> jour après l'accouchement : une contraception n'est donc pas nécessaire avant ce délai. A l'inverse, à partir du 2<sup>e</sup> jour, il existe un retour de fertilité. Une contraception devient donc indispensable si vous ne souhaitez pas avoir de naissances rapprochées.

Comme le souligne la Haute autorité de santé : « le choix de la méthode de contraception en post-partum doit prendre en compte l'allaitement éventuel, les pathologies survenues pendant la grossesse (comme l'hypertension gravidique ou le diabète gestationnel par exemple) et le risque de thrombose veineuse qui est majoré dans les 6 semaines qui suivent l'accouchement ».

## PILULE, IMPLANT SOUS-CUTANÉ, INJECTION INTRAMUSCULAIRE (PROGESTATIFS)

Chez la femme qui allaite : les progestatifs seuls peuvent être utilisés à partir de 21 jours après l'accouchement.

Chez la femme qui n'allait pas : les progestatifs seuls sont utilisables à partir de 21 jours après l'accouchement.

Plusieurs voies d'administration sont disponibles : pilule microprogestative (au lévonorgestrel ou au désogestrel), implant à l'étonogestrel ou injections d'acétate de médroxyprogestérone (tous les 3 mois). Mais eur indication est limitée aux cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autres méthodes contraceptives.

## PILULE, ANNEAU VAGINAL, PATCH TRANSDERMIQUE (ESTROPROGESTATIFS)

Chez la femme qui allaite : les estroprogestatifs ne sont pas recommandés dans les 6 mois suivant l'accouchement.

Chez la femme qui n'allait pas : les estroprogestatifs sont utilisables à partir de 42 jours après l'accouchement en l'absence de contre-indications (principalement d'ordre



thromboembolie veineuse ou artérielle, hépatique, carcinologique...) et en prenant en compte les facteurs de risque de thrombose.

## DISPOSITIFS INTRA-UTÉRINS (DIU) AU CUIVRE ET AU LÉVONORGESTREL (STÉRILISÉS)

Ils sont utilisables chez la femme à partir de 4 semaines après l'accouchement, qu'elle allaite ou non.

Toutefois, le gynécologue doit avoir évalué et écarté un risque infectieux (il va rechercher une infection à Chlamydia trachomatis et Neisseria gonorrhoeae avant la pose). A noter que certains risques (risque d'expulsion, risque de perforation et de mi-

gration le plus souvent lié à la pose) restent exceptionnels mais sont augmentés chez la femme qui allaite.

## DIAPHRAGME, CAPE CERVICALE, SPERMICIDES

Ils ne doivent pas être utilisés avant 42 jours (6 semaines) après l'accouchement. Si une méthode barrière doit être choisie en post-partum, il faut privilégier le préservatif.

## ET LA MÉTHODE DE L'ALLAITEMENT MATERNEL ?

L'allaitement peut avoir un effet contraceptif jusqu'à 6 mois après l'accouchement

(le risque de grossesse à 6 mois reste inférieur à 2 %) si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- allaitement exclusif
- allaitement jour et nuit avec 6 à 10 tétées/jour
- pas plus de 6 heures entre 2 tétées la nuit, pas plus de 4 heures le jour
- absence totale de règles.

Il convient d'utiliser une autre méthode de contraception en cas de retour des règles, de réduction de la fréquence ou de la durée des tétées, d'introduction de l'alimentation au biberon ou dès que le nourrisson atteint l'âge de 6 mois.

## CONTRACEPTION NATURELLE : UN TAUX D'ÉCHEC COMPRIS ENTRE 17 % ET 20 %

Dans un communiqué, la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale attire l'attention des jeunes femmes sur la fiabilité très relative des méthodes de contraception naturelles.

En France, environ 1 femme sur 10 a recours à une méthode de contraception « naturelle ». Méthode Ogino, méthode du retrait, méthode des températures... Principalement basées sur une observation du cycle menstruel, ces techniques ancestrales reviennent surtout en force chez les plus jeunes.

Problème : dans un communiqué publié ce 2 février 2017, la Fédération Nationale des Collèges de Gynécologie Médicale (FNGM) alerte sur la fiabilité très relative de ces méthodes contraceptives « natu-



relles ». Selon les experts, ces techniques auraient en réalité un taux d'échec compris entre 17 % et 20 %. Les experts n'hésitent pas à qualifier de « leurre » ces méthodes qui « nous font revenir très en arrière ». Explication : « Il n'est pas toujours simple de repérer la période d'ovulation. La femme n'est pas un « robot » et ne fonctionne pas toujours comme un métronome ».

### PRENDRE LA PILULE, UN « ACTE CONTRAIGNANT » VERS 19-20 ANS

Pourquoi les jeunes filles sont-elles si attirées par ces méthodes de contraception « naturelles » ? La FNGM propose une hypothèse : « on s'aperçoit que les jeunes femmes prennent une contraception orale

vers 15-16 ans, puis vers 19-20 ans, étudiantes, pas de vie de couple, une sexualité plus ou moins épisodique, elles s'arrêtent de prendre la pilule qui à leurs yeux n'est plus considérée comme quelque chose de facilitant mais plutôt comme un acte contraignant ».

« Il est donc important de rappeler aux jeunes femmes qu'il existe d'autres méthodes contraceptives que la pilule, les gynécologues sont à l'écoute de ces jeunes femmes qui désirent une vraie sécurité et une amélioration de leur confort de vie. Nous pouvons alors leur proposer différentes contraceptions comme l'anneau vaginal, le patch contraceptif ou encore le nexplanon, ou le DIU au cuivre ou hormonal... » Message reçu !



## MALI

## Ouverture d'une information judiciaire contre l'ancien PM, Boubou Cissé

Le parquet de Bamako a ouvert une information judiciaire à l'encontre de l'ancien Premier ministre malien, Boubou Cissé et cinq autres personnalités, pour atteinte à la sûreté de l'Etat, ont rapporté des médias maliens.

En plus de l'ancien Premier ministre d'IBK, Vital Robert Diop, directeur général de la société PMU-Mali, Aguibou Macky Tall, directeur général adjoint de l'Agence de gestion du fonds d'accès universel, Souleymane Kansaye, receveur général au Trésor, Sékou Traoré secrétaire général de la présidence et enfin Ras Bath, artiste et animateur radio, sont poursuivis pour le même chef d'inculpation. Dans son réquisitoire, le procureur de la République, Mamoudou Kassogue accuse Boubou Cissé d'avoir organisé des réunions secrètes, notamment à son domicile, avec ses complices.

Ensemble, ils auraient mobilisé plus de 200 millions de francs CFA, pour financer les actions de contestation d'associations et de syndicat.

En réaction au réquisitoire du procureur de Bamako, l'avocat de Boubou Cissé, maître Marcel Ceccaldi a démenti toute implication de son client dans cette affaire.

"Ces accusations sont risibles. La plume de Mamoudou Kassogue est au service d'une action politique", a-t-il déclaré. L'avocat ajoute que contrairement à ce qu'affirme le procureur de la République, Boubou Cissé reste parfaitement joignable.

"Il n'a jamais été convoqué, ce n'est pas pareil." M. Boubou Cissé est au Mali, il n'a jamais eu l'intention de quitter le pays, car il a toujours eu la volonté de répondre aux accusations fantaisistes qui sont portées contre lui", indique l'avocat. Dans son communiqué de presse jeudi, le procureur de la République, Mamoudou Kassogue évoque également "la possibilité de liens entre les suspects et certaines associations, organisations et personnalités influentes du monde médiatique".

## SOUDAN

## Création d'une instance nationale de protection des civils

Le Premier ministre soudanais, Abdallah Hamdok, a annoncé vendredi la création d'un Mécanisme national de protection des civils. Celui-ci "comprend une force conjointe des forces régulières et des parties de paix, qui assurera la sécurité et la stabilité de nos citoyens", a-t-il dit dans un discours prononcé à l'occasion du 65e anniversaire de l'indépendance du Soudan.

M. Hamdok s'est engagé à assurer la protection de tous les civils, affirmant que la mise en place de ce mécanisme national visait à imposer la sécurité dans toutes les régions du pays, à mettre fin aux exécutions extrajudiciaires et à prévenir l'impunité.

Dans le même temps, le Premier ministre a annoncé la ratification par le conseil des ministres de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Il a précisé que les conventions ratifiées devaient être approuvées par la réunion conjointe du Conseil souverain et du cabinet pour devenir effectives.

Cette annonce survient quelques jours après la fin du mandat de la Mission des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD) au Soudan. Le 22 décembre dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité une résolution mettant fin au mandat de la MINUAD le 31 décembre dernier.

Le retrait du personnel de cette mission doit être achevé d'ici le 30 juin 2021, à l'exception d'une équipe qui finalisera les questions résiduelles et achèvera la fermeture administrative de la MINUAD. A la demande de M. Hamdok, l'ONU va déployer ce mois-ci une Mission intégrée pour l'assistance à la transition au Soudan.

## SAHARA OCCIDENTAL - MAROC HRW : le Maroc applique les "mêmes méthodes qu'Israël pour tenter de consolider" son occupation du Sahara occidental (HRW)

Le Directeur exécutif de Human Rights Watch (HRW), Kenneth Roth, a déclaré que le Maroc applique les "mêmes méthodes" utilisées par l'occupant israélien contre les Palestiniens pour tenter de "consolider" son occupation du Sahara occidental.

Kenneth Roth a souligné, jeudi, sur son compte Twitter que "le traitement réservé" par le Maroc au peuple sahraoui dans les territoires occupés du Sahara occidental est "en quelque sorte le même traitement réservé par Israël aux Palestiniens".

Il a expliqué qu'"au fil des ans, le Maroc a utilisé des subventions et des exonérations fiscales pour convaincre des milliers de ses habitants de s'installer" dans les villes sahraouies occupées dans une tentative de "consolider son contrôle".

Revenant à l'annonce faite, le 10 décembre, par le président américain sortant, Donald Trump, sur sa reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, en contrepartie de la normalisation entre le régime marocain et l'entité sioniste, Kenneth Roth a réitéré que cette décision "ne change pas le statut du Sahara occidental en tant



que territoire sous le colonialisme".

Récemment, HRW avait vivement dénoncé la répression des militants sahraouis par les forces d'occupation marocaines dans les villes sahraouies occupées, relevant le caractère "brutal et illégal des méthodes du régime marocain".

L'ONG avait dénoncé,

dans un communiqué, la répression par les autorités marocaines de toutes les manifestations de soutien à l'autodétermination sahraouie, soumettent les militants sahraouis à des "violences, dans la rue ou en garde à vue, les emprisonnement, les condamnant au terme de procès entachés d'irrégularités ou d'actes de torture, entravent leur

liberté de déplacement, et les font suivre ouvertement".

HRW dont le siège est à Washington, avait en outre souligné "que ces pratiques ont été à nouveau signalées suite à l'agression marocaine contre des manifestants sahraouis pacifiques le 13 novembre dernier à El Guerguerat (sud-ouest du Sahara occidental).

## LIBYE

## Un responsable du GNA prévoit l'aboutissement des efforts de règlement de la crise

Le conseiller au Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale libyen (GNA), Saad Salama a prévu un aboutissement des efforts en cours visant à parvenir à une solution politique à la crise libyenne.

Dans un entretien accordé au journal "Arabi 21" publié vendredi, M. Salama a estimé qu'une "véritable opportunité existe pour la réussite des missions confiées au comité juridique, et ce pour plusieurs raisons, notamment sa composante, riche de personnalités compétentes en mesure de formuler des propositions pratiques, les missions qui lui ont été confiées qui sont difficiles à débattre, et le fait que l'échéance électorale jouisse d'un large consensus parmi les belligérants libyens, en tant que

solution pratique et durable de la crise libyenne". "Surmonter les obstacles auxquels fait face le comité juridique pour pouvoir formuler la base juridique des prochaines élections en Libye permettra de pallier tout autre obstacle pouvant entraver le déroulement des élections, y compris les entraves à dimension sécuritaire", a déclaré M. Salama qui est directeur du centre des études des pays du voisinage libyen.

"Les choses vont bon train dans le processus de règlement politique de la crise, notamment après l'arrêt du conflit armé et des hostilités depuis plus de 6 mois, d'autant qu'il existe, du moins à ce jour, des opportunités pour le règlement politique à la faveur des efforts et des démarches de beau-

coup d'acteurs pour parvenir à une issue au lieu du langage des armes et de la violence", a-t-il soutenu.

Ecartant le recours à l'option militaire même en cas complication de la situation et d'échec de la solution politique, le même responsable a affirmé que "la persistance de la division en Libye entrainera davantage de souffrances et se dressera devant le processus de règlement politique de la crise". Le même intervenant a fustigé le rôle de l'ONU, en proie à des critiques et des accusations de la part de certains, dans le règlement du conflit libyen. L'ONU a malheureusement une responsabilité directe et pour grande partie de l'impasse politique et la persistance de la crise en Libye.

## NIGER

## Présidentielle : le favori Bazoum en tête pour le 2<sup>e</sup> tour face à l'ex-président Ousmane

Le candidat du parti au pouvoir Mohamed Bazoum est arrivé en tête du premier tour de la présidentielle du 27 décembre au Niger avec 39,33% des suffrages et affrontera au 2e tour l'ancien président Mahamane Ousmane, deuxième avec 16,99%, selon les résultats annoncés par la commission électorale samedi.

Ancien ministre de l'Intérieur et bras droit du pré-

sident sortant Mahamadou Issoufou, M. Bazoum, qui espérait une victoire dès le premier tour, devra donc chercher des alliances avant le 2e tour le 20 février dans ce pays Sahélien en proie à des attaques terroristes récurrentes.

Le taux de participation du scrutin est de 69,67%, avec 5,2 millions de votants sur 7,4 millions d'électeurs inscrits (pour une population de 23 millions d'habi-

tants), selon ces résultats qui doivent être validés par la Cour constitutionnelle.

Les anciens Premiers ministres Seini Oumarou, 3e, et Albadé Abouba, 4e, obtiennent respectivement 8,95% et 7,07% des suffrages, devant l'ancien ministre des Affaires étrangères Ibrahim Yacouba, 5e avec 5,38% des voix. L'autre ancien président en lice, Salou Djibo, est arrivé 6e avec 2,99% de suffrages. C'est

la première fois dans l'histoire du Niger qu'un président élu succédera à un autre président élu. Aux élections législatives, qui étaient couplées au scrutin présidentiel, le parti de MM. Bazoum et Issoufou, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS), est tout près de la majorité absolue avec 80 sièges sur 161, alors que 5 sièges de la diaspora restent à attribuer (166 députés au total).

## LIBAN

## Une réfugiée syrienne tuée lors de tirs en l'air pour célébrer le Nouvel An

Une réfugiée syrienne au Liban a été tuée par une balle perdue lors de tirs en l'air pour célébrer le Nouvel An, a indiqué vendredi l'agence nationale d'information (ANI).

Selon ANI, la Syrienne est décédée "après avoir été touchée à la tête par une balle perdue dans un camp de réfugiés à Taybeh" dans la ville de Baalbek (est) où des habitants ont tiré en l'air pour célébrer la nouvelle année. Une balle perdue a en outre creusé un trou dans un avion de la compagnie nationale Middle East Airlines (MEA), garé sur le tarmac de l'aéroport international de Beyrouth, après des tirs similaires à proximité, selon une source à la MEA.

Les Forces de sécurité intérieure (FSI) avaient dès jeudi mis en garde contre les célébrations par des tirs en l'air en avertissant que des balles perdues pourraient tomber à l'aéroport, "ce qui menacerait la sécurité de l'aviation (civile) et la vie des voyageurs". Cela n'a pas empêché des tirs nourris dans plusieurs régions du pays pour accueillir le Nouvel An, comme en témoignent des photos et des vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Le Liban dit accueillir sur son sol 1,5 million de Syriens, dont près d'un million inscrits auprès de l'ONU comme réfugiés ayant fui la crise dans leur pays.



rité de l'aviation (civile) et la vie des voyageurs". Cela n'a pas empêché des tirs nourris dans plusieurs régions du pays pour accueillir le Nouvel An, comme en témoignent des photos et des vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Le Liban dit accueillir sur son sol 1,5 million de Syriens, dont près d'un million inscrits auprès de l'ONU comme réfugiés ayant fui la crise dans leur pays.

rité de l'aviation (civile) et la vie des voyageurs". Cela n'a pas empêché des tirs nourris dans plusieurs régions du pays pour accueillir le Nouvel An, comme en témoignent des photos et des vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Le Liban dit accueillir sur son sol 1,5 million de Syriens, dont près d'un million inscrits auprès de l'ONU comme réfugiés ayant fui la crise dans leur pays.

rité de l'aviation (civile) et la vie des voyageurs". Cela n'a pas empêché des tirs nourris dans plusieurs régions du pays pour accueillir le Nouvel An, comme en témoignent des photos et des vidéos publiées sur les réseaux sociaux. Le Liban dit accueillir sur son sol 1,5 million de Syriens, dont près d'un million inscrits auprès de l'ONU comme réfugiés ayant fui la crise dans leur pays.

## UNION EUROPÉENNE Lisbonne prend le relais de Berlin à la présidence tournante

Le Portugal a succédé vendredi à l'Allemagne à la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne, un rôle qui s'annonce exigeant pendant un semestre qui restera marqué par la réponse à la crise sanitaire.

Avec le déblocage du plan de relance post-Covid et la conclusion en extremis de l'accord post-Brexit avec le Royaume-Uni, la présidence allemande s'est terminée sur plusieurs succès dans des dossiers qui jetaient une ombre sur les projets de la présidence portugaise.

"L'étape qui suit n'est pas moins exigeante", a néanmoins prévenu le Premier ministre portugais, le socialiste Antonio Costa.

"Il est temps de passer à l'action, de mettre sur le terrain les instruments dont nous nous sommes dotés: le plan de vaccination à l'échelle européenne et les plans de relance nationaux", a-t-il affirmé dans une tribune publiée jeudi par l'hebdomadaire Expresso.

En coordination avec la Commission européenne, dirigée par l'Allemande Ursula von der Leyen, Lisbonne devra continuer de concerner les mesures sanitaires des 27, qui réagissent en ordre dispersé à chaque vague de l'épidémie malgré les progrès réalisés depuis l'arrivée du coronavirus.

Le veto de la Pologne et de la Hongrie ayant été surmonté lors du dernier sommet de la présidence allemande, la présidence portugaise va s'atteler à la mise en oeuvre d'un plan massif de 750 milliards d'euros financé par un emprunt commun inédit.

Première priorité du semestre portugais, cet objectif passera d'abord par l'adoption des différents plans de relance nationaux qui, selon Lisbonne, doivent favoriser "une reprise économique et sociale qui aura pour moteurs les transitions climatique et numérique".

Afin de "garantir que cette double transition soit une occasion pour tous", le Portugal souhaite organiser un "sommet social" les 7 et 8 mai à Porto, la grande ville du nord du pays.

Si la situation sanitaire le permet, ce rassemblement présidentiel doit déboucher sur un engagement des Etats-membres à développer les droits sociaux des Européens.

Cet "événement central" de la présidence portugaise doit être suivi d'un sommet UE-Inde, également à Porto, censé ponctuer la troisième priorité portugaise, consacrée au "renforcement de l'autonomie stratégique" de l'UE.

Pour Lisbonne, cette rencontre entre les chefs d'Etat ou de gouvernement européens et le Premier ministre indien Narendra Modi témoignera de l'ambition des 27 de "diversifier" leurs partenariats dans un contexte de rivalité croissante entre la Chine et les Etats-Unis.

Si la présidence portugaise pourrait bénéficier de l'arrivée à la Maison Blanche du démocrate Joe Biden, moins hostile à l'UE que Donald Trump, elle devra transformer l'essai après la conclusion mercredi avec la Chine d'un accord "de principe" très controversé sur les investissements.

Elle devra également accompagner la mise en oeuvre de l'accord de libre-échange conclu entre l'UE et le Royaume-Uni pour encadrer leurs relations commerciales après le Brexit.

Un autre dossier épineux que le Portugal doit au moins faire avancer concerne le nouveau Pacte migratoire présenté par la Commission en septembre et qui divise profondément les pays de première ligne, comme l'Italie, la Grèce, l'Espagne ou Chypre, et les pays hostiles à l'accueil des migrants tels que la Pologne et la Hongrie.

APS

## YÉMEN

## Cinq femmes tuées dans une explosion à Hodeida

Cinq femmes ont été tuées dans la chute d'un projectile sur une salle de fêtes pendant un mariage dans la nuit de vendredi à samedi à Hodeida, ville du sud-ouest du Yémen en guerre, ont indiqué un responsable du gouvernement et des témoins.

L'engin a touché une salle des fêtes proche de l'aéroport de Hodeida, situé sur la ligne de front entre les forces pro gouvernementales et le mouvement Ansarullah (Houthis) qui contrôle cette ville portuaire située sur la mer Rouge, ont rapporté des témoins.

Ces parties se sont mutuellement accusées de la responsabilité de cette attaque. L'explosion, qui a fait aussi sept blessés dont des enfants, selon ces témoins, a été qualifiée de "crime odieux commis par les Houthis contre des civils" par le général Sadek Douid, représentant du gouvernement au sein

d'une commission mixte parrainée par l'ONU pour maintenir la trêve à Hodeida.

"Nous condamnons ce crime odieux commis par les Houthis qui ont pris pour cible une salle de fêtes", a déclaré le général Douid, cité par l'agence AFP.

Le "gouverneur" de Hodeida désigné par les Houthis, Mohammed Ayache, a de son côté attribué l'attaque aux forces pro gouvernementales.

"Les forces de l'agression commettent des crimes et n'hésitent pas à en rejeter la responsabilité sur les autres", a-t-il déclaré sur la chaîne de télévision des rebelles Al-Massirah.

Le 13 juin 2018, les forces pro gouvernementales, appuyées par Ryad et les Emirats arabes unis, ont lancé une offensive pour reprendre Hodeida, principal point d'entrée de l'aide humanitaire au Yémen. Le 13 décembre

de la même année, l'ONU a annoncé des accords pour faire taire provisoirement les armes, en particulier à Hodeida, à l'issue de pourparlers inter yéménites en Suède.

Cette trêve tient plus au moins depuis cette date. Le Yémen a été le théâtre mercredi d'une attaque spectaculaire au moment où le nouveau gouvernement débarquait à l'aéroport d'Aden, capitale provisoire dans le sud du pays.

Au moins 26 personnes ont péri dans cette attaque attribuée par le gouvernement au mouvement Ansarullah (Houthis) qui ne l'a toutefois pas revendiquée. Le conflit a plongé le Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabique, dans la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU, avec des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et une population au bord de la famine.

## ETATS-UNIS

## Le Congrès contourne le veto de Trump sur le budget de la Défense

Le Congrès américain a infligé vendredi une humiliation inédite à Donald Trump en contournant, à une très large majorité, son veto au budget de la Défense.

Le Sénat a adopté, avec 81 voix pour et 13 contre, ce budget de 740 milliards de dollars malgré "les objections du président" lors d'une séance exceptionnelle en ce 1er janvier.

Comme la Chambre des représentants avait fait de même lundi, le texte est définitivement adopté.

La majorité des élus républicains ont joint leur voix aux démocrates, défiant leur chef au crépuscule de son mandat, alors que celui-ci s'est toujours targué de leur soutien. En quatre ans à la Maison Blanche, Donald Trump a utilisé à neuf reprises son droit de veto contre des textes de loi adoptés dans les deux chambres.



Jusqu'ici, le Congrès n'avait jamais réussi à atteindre la majorité des deux tiers nécessaire pour l'outrépasser.

Cette claque intervient alors que les élus de son parti sont de plus en plus nombreux à reconnaître sa défaite à la présidentielle du 3 novembre, qu'il ne concède toujours pas lui-même.

Piqué au vif, le milliardaire avait dénoncé en début de semaine un "leadership républicain faible et fatigué". Le chef des sénateurs répu-

blicains Mitch McConnell n'avait pas cédé, appelant ses troupes à voter pour le budget 2021 de la Défense.

"Il s'agit d'assurer que nous restions dans la course face à nos concurrents comme la Russie et la Chine", a-t-il plaidé vendredi à l'ouverture des débats.

"C'est aussi l'occasion de rappeler à nos soldats et à leurs familles qu'ils ont notre soutien", a ajouté le sénateur.

Fruit de longues négociations, le texte prévoit notamment une hausse de 3% des

salaires du personnel de la Défense.

Comme il est de coutume depuis plus d'un demi-siècle, il avait été adopté début décembre à des majorités écrasantes par la Chambre, à majorité démocrate, et le Sénat, contrôlé par les républicains.

Mais Donald Trump avait annoncé le 23 décembre qu'il y mettrait son veto, provoquant la consternation jusque dans son camp.

Il avait jugé le texte trop favorable à la Chine et s'était élevé contre la possibilité de renommer des bases militaires honorant des généraux confédérés, qui ont combattu en défense de l'esclavage durant la guerre de Sécession (1861-1865). Il lui reprochait également de ne pas inclure l'abolition d'une loi, dite "article 230", protégeant le statut juridique des réseaux sociaux, qu'il accuse d'être biaisés contre lui.

## CHANSON POPULAIRE

**Mostaganem : décès du doyen de la chanson bédouï Cheikh Bendehiba "Bouguirati"**

Le doyen de la chanson bédouï Cheikh Bendehiba Tekouk, plus connu par son nom artistique "Bouguirati" est décédé, jeudi, à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie qui l'avait cloué au lit durant 6 mois, a-t-on appris vendredi, de sa famille.

Cheikh Tekouk est né le 24 mai 1942 à Bouguirat, au sud de Mostaganem, dans un environnement artistique aimant la poésie et la chanson bédouïne, ce qui l'a aidé à affiner son talent inimitable, apprenant par cœur les poèmes et réunissant le patrimoine de la chanson bédouïne dans les différents genres de la région oranaise.

Le défunt a rejoint un groupe de chanson du théâtre, puis un groupe musical moderne et a eu une première apparition comme chanteur en 1964, avant de choisir la chanson bédouïne authentique en 1969, influencé par son père qui était artiste du chant bédouï connu dans la région des "Medjaher".

Cheikh Tekouk a été l'élève de "Cheikh Djillali Aïn Tedeles" (1928-1995), qui lui a transmis beaucoup de talent et de savoir-faire artistique, avant de commencer l'enregistrement de chansons bédouïnes à la radio d'Oran en 1975, dont la chanson "El-Ghomri" du poète "Mostefa Ben Brahim" (1800-1867) et "Qisat Mazagrane maâlouma" (l'histoire de Mazagran est connu) du poète Lakhdar Bakhlof (16ème siècle).

Il a également enregistré plusieurs chansons sur des disques vinyles, dont "loukane bhar ja yahdar wi âwed lakhar", "Magwa Lâachek", "Elhwa rouhi w rahti" et "haj rabie", entre autres poèmes dans lesquels il s'est surpassé



dans l'écriture du texte, de la musique et l'interprétation et a enregistré quelques unes à la télévision, notamment "aji nzour Elbadia". Le défunt a également participé comme comédien dans la série "Keltoum" du réalisateur Mohamed Houidek et a été un véritable ambassadeur de la chanson oranaise dans la manifestation "l'année de l'Algérie en France" et a longtemps travaillé comme producteur de la radio à la station régionale (Oran, Mostaganem et Relizane). Il a su réaliser un mélange entre la chanson bédouïne et le patrimoine oral comme les proverbes et les devinettes populaires et a présenté plusieurs programmes visant la préservation de cet patrimoine immatériel. Les obsèques du défunt Cheikh Bouguirati sont organisées, après la prière du vendredi dans sa région natale au cimetière de "kitchoua" dans la commune de Bouguirat, au sud de la ville de Mostaganem.

## POÉSIE - MUSIQUE - DÉCÈS

**Décès du poète et parolier Kaddour Frah**

Le poète et parolier Kaddour Frah, auteur notamment du texte de la chanson mythique, "Ech' Chemâa" (la bougie) interprétée par le regretté Kamel Messaoudi, est décédé vendredi à Alger à l'âge de 59 ans, d'une crise cardiaque, a-t-on appris auprès de ses proches.

Sollicité par des artistes de renom, à l'instar de Fella Ababsa, Radia Manel, Kamel El Kobbi (fils de Abderrahmane el Kobbi) et Naima Dziriya, pour qui il avait notamment écrit, "Loukan dja yetkellem qalbi" (largement reprise), Kaddour Frah, poète à la plume qui se tenait toujours au seuil de l'être, était, selon tous ceux qui l'ont connu, "modeste et discret".

Avec le regretté Kamel Messaoudi (1961-1998), son ami d'enfance, il avait signé plusieurs titres dont, "Saber el kiya", "Ech' Chemâa" et coécrit bien d'autres, à l'exemple de, "ana wenti ya guitara" et "ossobri ya lebniya".

Artiste de la verve du grand maître de la chanson chaâbia, Mohamed El Badji (1933-2003) qu'il aimait côtoyer, Kaddour Frah puisait son inspiration de "la rue et en écoutant les gens" avait-il déclaré lors d'une interview.

Le défunt comptait à son actif plusieurs textes de chansons à succès, comme, "Lah biba mimti", "ya ness" et cinq titres sur les six composant l'album "Yadra" du chanteur El Hadi Tafzi dans le genre chaâbi, ainsi que d'autres dans le style Hawzi qu'il avait écrites pour Amir Aïssou. Kaddour Frah sera inhumé samedi après-midi au cimetière de Beni Messous à Alger.

APS

## PUBLICITÉ

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية وزارة الأشغال العمومية

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA

NIF : 000516097231417

N° DE L'OPÉRATION : NE 5.531.1.214.217.08

Intitulé de l'opération : ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES - EXERCICE 2020

Intitulé du projet : FOURNITURE DE VOIRIE - lot n 03 : Matériaux de construction

**Mise en demeure n° 01**

• Vue le marché n° 16 du 15/09/2020. Avec l'entreprise SARL FRERES BEN YUCEF Relatif aux travaux de : Fourniture de Matériaux de construction.

• Vue notre télégramme N°: 2359/DTP/2020 du 10/12/2020, adressé à l'entreprise afin de notifier l'ODS de démarrage des travaux conformément aux exigences du marché.

L'entreprise SARL FRERES BEN YUCEF dont le siège social est situé à :

Cité 05 juillet BT /87 Djelfa- est mise en demeure de :

• Entamer les travaux de Fourniture de matériaux de construction au plus tard dans un délai de 03 jours.

A défaut, des dispositions nécessaires pour entamer les travaux dans un délai maximum de **03 jours** à partir de la date de la première parution de la présente mise en demeure, des mesures coercitives seront prises, et ce en application de l'article 35 du C.C.A.G du 21 novembre 1964, et l'article 149 du décret présidentiel n°15- 247 du 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA DE : TARF DAIRA DE : DREAN COMMUNE DE : DREAN

**AVIS D'APPEL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N°01/12020**

N° FISCAL : 096236139048319/01

Le président de l'APC de DREAN lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant : \* Réalisation des travaux : Aménagements à travers la commune de Dréan, Dans des Lots Séparés.

**Lot N°02 : AMENAGEMENT AXE PASSAGE A NIVEAU BORDJ NEM AU ROND POINT AMROUNI HASSAN.**  
**Lot N°03 : AMENAGEMENT AXE RD POINT ABADIA SAID AU PASSAGE A NIVEAU BORDJ NEM.**  
**Lot N°04 : AMENAGEMENT VOIRIES+ TROTTOIRS BOUFARA 89-A.**

Les entreprises intéressées et qualifiées sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de l'APC de Dréan Contre paiement de : 6.000,00 DA pour le cahier des charges ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°01 l'objet de l'appel d'offres concernant.

Réalisation des travaux Aménagements à travers la commune de Dréan. Dans des Lots Séparés.  
**Lot N°02 : AMENAGEMENT AXE PASSAGE A NIVEAU BORDJ NEM AU ROND POINT AMROUNI HASSAN.**  
**Lot N°03 : AMENAGEMENT AXE RD POINT ABADIA SAID AU PASSAGE A NIVEAU BORDJ NEM.**  
**Lot N°04 : AMENAGEMENT VOIRIES+ TROTTOIRS BOUFARA 89-A.**

Le dossier de candidature: doit comprendre les pièces suivantes:  
1- Une déclaration de candidature ;  
2- Les statuts pour les sociétés.  
3- Déclaration de probité.  
4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.  
5- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants :

a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b/ capacités techniques : moyens humains justifier par un diplôme + contrat cid/daip ou diplôme + l'attestation d'affiliation cnas (en cours de validité le jour d'ouverture) + diplôme pour les entreprises privées et par des attestations de travail pour les entreprises publiques.

Moyens matériels. Justifié par des cartes grises + assurances valide ou récépissé de dépôt de carte grise en cours de validité pour le matériel roulant. liste du matériel non roulant, doit être justifié par un p.v de l'huissier de justice ou un expert ne dépassant pas une année à la date de l'ouverture.  
6- Pièces fiscales et parafiscales (cnas, casnos, cabocath, extrait de rôle, casier judiciaire n°03, nif, registre de commerce avec rce).

7- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle (Travaux Publics) à partir de la 4ème Catégorie et plus

-Bilan 2017,2018,2019-Planning et délai d'exécution. L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

1. Une déclaration à souscrire.  
2- Le cahier des charges portant à la Dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».  
3. Une mémoire technique justificatif.

l'offre financière : doit comprendre les pièces suivantes:

1- La lettre de soumission ;  
2- Le bordereau des prix unitaires  
3- Le devis quantitatif et estimatif  
4. Ordre de versement

Le dépôt des offres est fixé le **vingtèmes (15) jour** à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux au du Bureau du marché au siège de l'APC de drean. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(09) jours** plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à **12.00h** au siège de l'APC de DREAN- si la date limite coïncide avec un jour férié ou un jour de repos la date d'ouverture est avancée du même laps de temps.



# CYBERATTAQUE AUX ETATS-UNIS

## Les pirates ont vu le code interne de Microsoft

Microsoft a reconnu jeudi que les pirates à l'origine de la gigantesque cyberattaque qui a visé des systèmes du gouvernement américain et des entreprises privés étaient allés plus loin dans son réseau que ce le géant des logiciels avait révélé jusque-là.

Ces hackers ont eu accès au code informatique (source code), clé importante pour son système, de l'entreprise en piratant le compte d'un salarié, précise le groupe dans un billet de blog. L'attaque, qui a été plus loin que Microsoft ne l'avait pensé dans un premier temps, n'a toutefois pas permis de compromettre ou modifier l'un de ses logiciels, assure la société.

"Nous avons détecté une activité inhabituelle sur un petit nombre de comptes internes et après vérification, nous avons découvert qu'un compte avait été utilisé pour voir le code source dans un certain nombre de référentiels", a indiqué Microsoft sur son blog sur la sécurité.

"Le compte n'avait pas l'autorisation de modifier le code ou les systèmes d'ingénierie et notre enquête a confirmé ensuite qu'aucune modification n'avait été apportée.

Ces comptes ont été examinés et modifiés", est-il encore précisé.

Selon Microsoft, cela "n'a pas mis en danger la sécurité de nos services ou des données clients, mais nous voulons être transparents et partager ce que nous

avons appris alors que nous combattons ce que nous pensons être un acteur étatique très sophistiqué".

Microsoft avait précédemment relevé des "applications SolarWinds malveillantes" dans ses systèmes.

La cyberattaque a débuté en mars dernier, selon les informations du gouvernement américain, les pirates profitant d'une mise à jour d'un logiciel de surveillance développé par une entreprise du Texas, SolarWinds, utilisé par des dizaines de milliers d'entreprises et d'administrations dans le monde.

Mi-décembre, cette attaque a touché des systèmes informatiques d'agences du gouvernement américain, parmi les-

ricain, les pirates profitant d'une mise à jour d'un logiciel de surveillance développé par une entreprise du Texas, SolarWinds, utilisé par des dizaines de milliers d'entreprises et d'administrations dans le monde.

Mi-décembre, cette attaque a touché des systèmes informatiques d'agences du gouvernement américain, parmi les-



quelles les départements d'Etat, du Commerce, le Trésor, la Sécurité intérieure et les Instituts nationaux de la Santé.

## APPLICATIONS INTERNET

### WhatsApp va cesser de fonctionner sur certains vieux smartphones

La plate forme de messagerie WhatsApp vient d'annoncer que son application cessera de fonctionner sur certains vieux smartphones.

L'application de messagerie vient d'annoncer que plusieurs téléphones ne prendrait plus en charge son service, comme elle l'avait déjà fait au début de l'année 2020.

A cette époque, elle avait privé tous les utilisateurs d'un smartphone Windows Phone de ses services, cela valait notamment pour les smartphones Nokia de la gamme Lumia.

Pour la première fois en revanche, ce seront les premières générations d'iPhone qui seront concernées.

Dès le 1er janvier 2021, WhatsApp cessera de fonctionner sur les iPhone 1, 3G, 3GS et iPhone 4. Chez LG c'est le Optimus Black et

les modèles plus anciens qui seront concernés. Les détenteurs d'un DROID RAZR, de Motorola ou d'un HTC Desire, devront aussi songer à investir dans un téléphone plus récent pour pouvoir continuer à utiliser l'application de messagerie détenue par Facebook. Enfin, seul un smartphone de la gamme Samsung, le Galaxy SII, ne prendra plus en charge WhatsApp.

Dès le premier jour de l'année 2021, les smartphones suivants devront être dotés d'un iOS 9 ou Android 4.0.3 pour faire fonctionner l'application. A défaut, ils cesseront d'être pris en charge à cette date. Il s'agit entre autres des iPhone 4s, iPhone 5, iPhone 6, iPhone 6s, LG Lucid, Motorola DROID 4, HTC Sensation, HTC Thunderbolt (4G) Samsung Galaxy Note I, Samsung Galaxy S III et plus récents. Enfin, WhatsApp précise que

les téléphones jailbreakés ne pourront bénéficier d'un système d'assistance. "Nous ne restreignons pas explicitement l'utilisation d'appareils déverrouillés.

Cependant, étant donné que ces modifications peuvent affecter les fonctionnalités de votre appareil, ne nous pourrions pas fournir d'assistance pour les appareils utilisant des versions modifiées du système d'exploitation de l'iPhone".

Le jailbreak d'iOS est un processus qui vise à obtenir un accès complet au système d'exploitation pour déverrouiller certains fonctionnalités ou éliminer les restrictions et sécurités installées par Apple. Une telle manipulation entraîne immédiatement la perte de la garantie. Le smartphone n'est plus éligible aux mises à jour d'iOS.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
ADRESSE : 125 RUE TRIPOLI HUSSEIN DEY  
NIF : 414024000016216

Opération n° : ND.5.742.2.262.116.04.01

### MISE EN DEMEURE N° 03

L'entreprise CHINA RAILWAY CONSTRUCTION ENGINEERING GROUP (CRCEG), représentée par son Directeur Général Monsieur Pi Xiang kui, élisant domicilié / en Chine: Building 1, N°128, West Section of South 4th Ring Road, Fengtai, Beijing, China / en Algérie : RN 24 section 03 Ilot 908 Bordj El Kiffan Alger, titulaire du marché approuvé par la commission nationale des marchés sous le visa N°262/2008 du 03/06/2008, ayant pour objet **réalisation d'un stade de 40.000 places à Baraki, Alger.**

Suite aux visites respectives de Mr le Wali d'Alger en date du 19/12/2020 et de la commission de pilotage présidée par le Secrétaire Général de la wilaya d'Alger chargée du suivi des travaux de la réalisation du projet du stade de 40.000 places à Baraki en date du 26/12/2020 ; il nous a été donné de constater l'absence des représentants de l'entreprise « CRCEG » chose qui représente un manque de respect aux autorités du pays et l'insouciance de l'entreprise de l'ampleur de la conjoncture alarmante de l'état de réalisation du projet qui se reflète par l'état d'abandon du chantier et ceux à trois mois de la livraison du projet.

- Par conséquent : l'entreprise est mise en demeure de :
- 1- Relancer et accélérer l'achèvement des travaux sur l'ensemble des lots.
  - 2- Respecter les engagements de livraison du projet dans le délai contractuel (mars 2021)
  - 3- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
  4. Appliquer et mettre à jour le planning des travaux d'achèvement.

Et ce dans un délai de **Huit (08 jours)** à compter de la première publication de la présente mise en demeure dans la presse Algérienne.

Faute de quoi, le maître de l'ouvrage, sera dans l'obligation de prendre toutes les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

WILAYA D'ALGER  
DAÏRA ADMINISTRATIVE CHÉRAGA  
COMMUNE DE HAMMAMET

### Avis de recrutement

Commune de Hammamet, Lance un avis de recrutement dans les grades suivants :

| Grades  | Mode de recrutement | Conditions d'accès                     | Spécialité   | Nbre de poste | Autre Conditions          |
|---|---------------------|--|--|---------------|---------------------------|
| Assistant ingénieur territorial en gestion technique et urbaine | Concours sur Titre  | Diplôme de licence ou titre équivalent | Génie civil - Equipements techniques et installation de bâtiments -Travaux publics- topographie - hydraulique - électricité générale - électrotechnique - mécanique générale - gestion et techniques urbaines - Aménagement urbain - Aménagement rural - aménagement environnement - transport urbain. | 01            | Uniquement Wilaya d'Alger |

#### LES DOSSIER DE CANDIDATURES DOIVENT COMPORTER LES PIECES SUIVANTES

Une demande manuscrite portant le numéro du téléphone du candidat.  
Copie de la pièce d'identité nationale.  
Copie du diplôme, qualification ou le niveau d'étude ou la formation, et du relevé de note du parcours d'études.  
La fiche de renseignement.

Les dossiers de candidature devront être adressés par voie postale ou au niveau de l'administration charger de recrutement à Monsieur / le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Hammamet, dans un délai de **(15) jours** ouvrable à compter de la date de parution du présent avis.

**N.B : Tout dossier incomplet ou arrivé après les délais ne sera pas pris en considération.**





## BASKET

## Bouarifi : «Une éventuelle reprise fortement perturbée à cause des problèmes financiers»

Une éventuelle reprise des compétitions de basket-ball (Super-Division messieurs et Nationale 1 dames) risque d'être "fortement perturbée" à cause des problèmes financiers que connaissent les clubs et la difficulté de la mise en place du protocole sanitaire de la Covid-19, a indiqué jeudi le président de la Fédération algérienne de basket (FABB), Rabah Bouarifi.

"Les clubs et différents acteurs de la discipline ont convenu d'appliquer, dans la mesure du possible, les mesures du protocole sanitaire de reprise des entraînements et compétitions.

Les responsables des clubs ont, toutefois, souligné qu'il sera impossible d'appliquer le protocole à 100% à cause des frais", a déclaré Bouarifi à l'APS à l'issue d'une réunion en visioconférence avec les différents acteurs de la discipline (clubs, ligues, médecins, arbitres).

"Nous attendons le feu vert du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour la reprise des entraînements, mais la compétition risque d'être fortement perturbée à cause des problèmes financiers des clubs qui ne parviendront jamais à couvrir les frais du protocole sanitaire", a-t-il ajouté.

Les responsables des clubs ont pointé du doigt notamment le prix élevé des tests PCR, dont le coût total, au bout de six mois de compétition, s'élèverait à 150 millions de centimes par équipe.

"Les présidents de club ont assuré qu'ils feraient le maximum pour appliquer le protocole sanitaire, mais ont soulevé qu'une aide financière s'imposait pour son application sur le terrain.

Si nous ne trouvons pas de solution rapidement, nous allons vers un arrêt complet des compétitions", a-t-il averti.

Pour remédier à ce dilemme, le président de la FABB a souhaité une aide financière du MJS, histoire de couvrir les frais d'hébergement, de transport et de restauration (HTR) et ainsi soulager les finances des clubs.

"Nous avons préparé un dossier de prise en charge au MJS, afin que les Directions de la jeunesse et des sports au niveau des wilayas prennent en charge les frais HTR des clubs de leur région", a-t-il indiqué. Concernant les dates de reprise des compétitions, Bouarifi a fait savoir que les clubs auront "30 à 45 jours" de préparation à partir de l'ouverture des salles omnisports.

"Pour le système de compétition, nous avons préparé trois formules que nous allons proposer aux clubs. Le choix se fera en fonction des dates de reprise", a-t-il précisé.

La FABB av ait décrété en juillet dernier une saison blanche pour 2019-2020, "sans titre, accession, ni relégation", trois mois et demi après la suspension des compétitions en raison de la pandémie de nouveau coronavirus.

## CYCLISME/ CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2021

### L'équipe nationale peaufine sa préparation à Biskra

L'équipe nationale de cyclisme (seniors) poursuit sa préparation à Biskra "dans de très bonnes conditions avec des entraînements selon le programme tracé", en vue des championnats d'Afrique 2021, prévus en mars 2021 au Caire (Egypte), a indiqué jeudi la Fédération algérienne (FAC) dans un communiqué.

Le stage entamé vendredi dernier, sous la houlette des entraîneurs Hakim Hamza et Abdelbasset Hannachi, se poursuivra jusqu'au 2 janvier prochain, en présence de neuf coureurs, précise la même source. C'est le troisième stage bloqué de l'équipe nationale depuis la reprise des entraînements après celui effectué à Tikjda (Bouira) et à Biskra également.

Ce stage des seniors se déroule simultanément avec celui de la sélection juniors, regroupée au Centre olympique de Biskra en présence de 18 cyclistes. Les juniors algériens préparent les Championnats d'Afrique sur piste prévus en mars 2021, également en Egypte.

APS

## Fresques murales et graffiti en hommage aux clubs et héros de la Révolution en vogue à Alger

Des fresques murales et graffiti richement colorés, ornent de plus en plus les murs de plusieurs quartiers d'Alger, réalisés de main de maître par de jeunes artistes-peintres dont des membres de groupes d'"Ultras" pour exprimer à leur façon, leur amour pour leur club de football préféré ou rendre hommage aux héros de la Révolution algérienne.



Le graffiti est une discipline de "l'Art de la rue", permettant à ses concepteurs d'exprimer leur sentiment ou état d'esprit à travers des messages et opinions divergents.

C'est également un moyen auquel ont recours quelques jeunes artistes-peintres pour apporter, à travers une palette de couleurs, une note de gaieté à un environnement urbain dominé par le béton et le bitume.

C'est au célèbre quartier populaire de Bab El Oued qu'ont été réalisées les premières fresques murales, dédiées par des fans de foot à leur club préféré, à l'image du MC Alger et de l'USM Alger, deux grandes formations sportives rivales qui ont poussé les jeunes à faire preuve d'ingéniosité pour exprimer leur talent d'artiste et montrer leur amour aux Rouge et Noir "usmistes" et aux Vert et Rouge "mouloudéens".

L'une des fresques les plus remarquées, au niveau de ce quartier mythique, est sans nul doute celle dédiée, par le groupe "Ouled El-Bahdja" à l'ex-défenseur international de l'USMA dans les années 1970, le défunt Djamel Keddou.

Ce dernier, un des symboles des Rouge et Noir, n'a connu qu'un seul club durant toute sa carrière de footballeur.

La légende "Keddou le Sheriff" inscrite sur la fresque illustre tout le charisme du libéro de charme, vainqueur avec l'Algérie de la médaille d'or des jeux Méditerranéens Alger-1975 aux dépens de la France (3-2).

Les fresques murales des Usmistes d'Alger glorieuses, par ailleurs, des personnalités et artistes qui ont marqué l'histoire du club : anciens dirigeants, joueurs ou des "Chouyoukhs" du chant Echaabi, à l'image de Hadj M'hamed El Anka (1907-1978) pour qui une fresque a été réalisée à la

Casbah, à proximité du siège où a été fondé le club, El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938-2006) fervent supporter de l'USMA qui a exprimé son amour pour le club de Soustara, aussi bien à partir des gradins du stade Bologhine que sur les scènes artistiques.

### Che Guevara, 2Pac et Harraga

Dans le camp rival, celui des Mouloudéens, le maître du Chaabi, El Anka, est tout aussi vénéré, étant considéré comme un patrimoine immatériel "commun" aux supporters des deux clubs rivaux.

Son portrait, réalisé sur des "tifo", n'est d'ailleurs pas passé inaperçu dans les tribunes du stade 5-Juillet lors des derbies MCA-USMA.

Le défunt artiste Hadj Mrizek (1912-1955) est l'autre chanteur adulé par les fans du MCA, qui ont également dressé son portrait sur des fresques.

Le regretté, qui a chanté le Mouloudia, a été dirigeant du club durant la période coloniale.

Le "Street art" a également mis en valeur, sur des fresques murales, une autre icône du chaabi, Amar Ezzahi (1941-2016), un chanteur particulièrement apprécié par les jeunes, et que les supporters des deux clubs algérois se disputent, jusqu'à présent, l'appartenance.

Dans leur fief, les supporters du MCA, à travers leurs groupes "Ultras", notamment "Green Corsairs" et "Twelfth player", ont orné les murs et murailles de portraits du Chadid et héros de la Casbah, Ali La Pointe (1930-1957), symbolisant la bataille d'Alger et le sacrifice du jeune révolutionnaire algérien.

D'autres graffiti mettent en relief le sigle du MCA sur fond de couleurs vert et rouge, orné d'un croissant lunaire et le chiffre 1921, celui de l'an-

née de création du club.

Par la suite, la fièvre du graffiti a gagné d'autres grands quartiers de la capitale, où foisonnent les amoureux du ballon rond, tels que Belouizdad, Kouba, El-Biar, Hussein-Dey et El-Harrach.

Un des plus talentueux artistes-tagueurs de Bab El-Oued, Rochdi Lergam, a expliqué à l'APS avec son accent algérois, que c'est le quotidien des jeunes des quartiers populaires qui l'a poussé à s'exprimer à travers ces fresques murales. Il a débuté en dessinant des personnages populaires comme l'activiste révolutionnaire argentin "Che Guevara" et le rappeur américain assassiné "2Pac".

"Par la suite, j'ai dessiné mon équipe préférée le MCA.

J'ai également abordé le sujet des Harraga pour exprimer la tragédie de la jeunesse algérienne, qui risque sa vie en mer dans l'espoir d'une vie meilleure", raconte-t-il.

"Quand je suis d'humeur volatile, mes dessins sont généralement mauvais, tandis que la bonne humeur augmente mon niveau de créativité.

Ce sont les témoignages positifs des passants qui m'encouragent à poursuivre ma passion", a-t-il ajouté.

### Le Hirak, source d'inspiration

Début 2019, l'Algérie a assisté à un événement important dans son histoire, à travers les manifestations populaires "Hirak" appelant à un changement pacifique, ce qui a constitué une source d'inspiration pour de nombreux créateurs dans divers domaines.

Dans ce contexte, le groupe "Street art Battalion" de Jijel, composé de trois artistes (Houssein, Amine et Okba) et dont la popularité s'est accrue avec le "Hirak", espère apporter un "changement positif" par ses dessins.

"Notre première fresque murale a abordé l'idée de la liberté, puis nous avons évoqué le rejet de la guerre et la promotion de la paix afin d'éviter les erreurs du passé, comme cela s'est produit pendant la décennie noire", disent-ils.

A travers ces fresques murales, les jeunes donnent leur avis sur les événements et considèrent

"l'art de la rue" comme "une scène de confrontation, d'attirance et de bousculade entre le peuple et le pouvoir".

Interrogé sur l'avis de la société, ce trio affirme qu'il est "globalement positif", notamment après le "Hirak", même s'il y a certains qui voient ces graffiti comme "une culture étrangère et méconcue chez nous".

Ces peintures ont connu une grande expansion sur le plan national, "à tel point que nous avons été invités à réaliser des fresques murales au profit des deux grands pôles de la capitale, le MCA et l'USMA, ainsi qu'à Tizi-Ouzou sur l'histoire de la JS Kabylie", raconte Houssein, Amine et Okba, estimant que ces graffiti "unissent beaucoup plus les supporters, qu'ils ne les divisent".

Professeur de sociologie à l'Université d'Alger, Noureddine Bekkis a souligné que l'art des graffiti est pour lui es jeunes un moyen d'exprimer leur appartenance sportive et aussi prouver que ces quartiers appartiennent à des clubs bien précis, surtout que le public est absent depuis longtemps des stades pour cause de Covid.

L'académicien a estimé que cette tendance pourrait être "provisoire" et qu'elle prendrait fin avec le retour du public aux stades, "ce qui signifierait le recul de la rivalité idéologique personnalisée par ces fresques murales".

Sous un autre angle, il voit à travers cette forme d'"art de la rue" une volonté des jeunes à exprimer leur appartenance à une époque historique et symbolique, dont s'enorgueillissent les Algériens (Guerre de libération) et née avec le "Hirak" qui les a poussés à affirmer leur attachement à leurs ancêtres, à travers l'utilisation de leurs symboles, "afin de prouver aux autorités leur patriotisme".

Pour Noureddine Bekkis, dessiner des personnages comme Ali la Pointe, le Colonel Amirouche ou encore Abane Ramdane est venu à une période voyant "un engagement sentimental important des Algériens qui ont voulu laisser leurs empreintes durant le Hirak. Ce comportement atteste que l'Algérien reste très attaché à son histoire révolutionnaire".

## LIGUE 1 (MISE À JOUR) L'ESS conforte sa position de leader, le MCA seul dauphin

L'ES Sétif, vainqueur vendredi en déplacement face au NA Hussein-Dey (1-0), a conforté sa position en tête du classement du championnat de Ligue 1 de football, alors que le MCA s'est emparé de la deuxième place, grâce à son difficile succès décroché à la maison contre le CS Constantine (1-0), à l'occasion de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 de football.



L'Entente poursuit sa belle série d'invincibilité, toutes compétitions confondues, en cours depuis le 30 novembre 2019, en s'offrant cette fois-ci une équipe du Nasria qui s'enlise davantage dans la crise.

Le jeune attaquant Mohamed Amoura, entré en cours de jeu, a profité d'une faute défensive flagrante, pour inscrire l'unique but de la partie en seconde période (67e).

Auteur d'un doublé face à l'USMA et une réalisation face au Paradou AC, Amoura (20

ans) rejoint Samy Frioui (MCA) et Hamza Bellahouel (CRB) à la deuxième place du classement des buteurs avec quatre réalisations chacun.

Côté husséindéen, cette rencontre pourrait être la dernière pour l'entraîneur Nadir Leknaoui, dont les résultats ne plaident pas en sa faveur avec un triste bilan de trois nuls et trois défaites.

Au stade olympique du 5-juillet, le MCA a su pour l'emporter face à une accrocheuse équipe du CSC, qui aurait pu prétendre à un meilleur résultat, mais le réalisme mou-

ludéen a fini par prévaloir.

Après une première période relativement équilibrée, marquée par l'expulsion du milieu de terrain Chamseddine Harrag à la demie-heure de jeu, pour cumul de cartons, le "Doyen" a trouvé la faille après la pause par l'entremise du rentrant Belkacem Brahimi (59e), profitant d'une balle mal dégagée par le portier constantinois Chamseddine Rahmani.

Il s'agit de la quatrième victoire de rang pour le Mouloudia, toutes compétitions confondues, alors que le CSC concède son premier revers depuis le début du championnat.

Dans les deux autres rencontres de cette mise à jour du calendrier disputées jeudi, le CR Belouizdad, difficile vainqueur à domicile de la JSM Skikda (3-2), a préservé sa série d'invincibilité confirmant ses ambitions de préserver son titre de champion, alors que l'AS Ain M'lila a essuyé sa première défaite de la saison, en déplacement face à la JS Kabylie (1-0). La 7e

journée du championnat débutera vendredi 8 janvier et se poursuivra jusqu'au lundi 11 janvier, marquée notamment par le derby des hauts-plateaux entre le CABB Arreridj et l'ES Sétif et le classique JS Kabylie - USM Alger.

### Résultats et classement

5e journée : NA Hussein-Dey - ES Sétif 0-1  
4e journée : MC Alger - CS Constantine 1-0  
Jeudi 31 décembre :  
2e journée : CR Belouizdad - JSM Skikda 3-2  
5e journée : JS Kabylie - AS Ain M'lila 1-0

| Classement :       | Pts | J |
|--------------------|-----|---|
| 1. ES Sétif        | 16  | 6 |
| 2. MC Alger        | 13  | 5 |
| 3. JS Saoura       | 11  | 5 |
| -- AS Ain M'lila   | 11  | 6 |
| 5. CR Belouizdad   | 10  | 4 |
| -- ASO Chlef       | 10  | 6 |
| -- MC Oran         | 10  | 6 |
| 8. JS Kabylie      | 9   | 6 |
| 9. US Biskra       | 8   | 6 |
| 10. O. Médéa       | 7   | 5 |
| -- Paradou AC      | 7   | 6 |
| 12. CS Constantine | 6   | 5 |
| -- RC Relizane     | 6   | 6 |
| 14. USM Alger      | 5   | 6 |
| 15. JSM Skikda     | 4   | 6 |
| -- NC Magra        | 4   | 6 |
| -- WA Tlemcen      | 4   | 6 |
| 18. NA Hussein-Dey | 3   | 6 |
| 19. CABB Arreridj  | 2   | 6 |
| -- USM Bel-Abbès   | 2   | 6 |

## LIGUE 1 (MISE À JOUR) Le CRB se fait peur, première défaite de la saison pour l'ASAM

Le CR Belouizdad, difficile vainqueur jeudi à domicile de la JSM Skikda (3-2), a préservé sa série d'invincibilité et confirmé ses ambitions de préserver son titre de champion, alors que l'AS Ain M'lila a concédé sa première défaite de la saison, en déplacement face à la JS Kabylie (1-0), à l'occasion de la mise à jour du calendrier de Ligue 1.

Le Chabab a entamé la rencontre sur les chapeaux de roues en marquant coup sur coup, grâce à un doublé de Hamza Bellahouel (9e, 19e).

La réaction des joueurs de Younes Ifticen a été au rendez-vous : Abdelkader Kaïbou a surgi à la 23e minute pour réduire le score.

En seconde période, le Chabab a trouvé des difficultés pour concrétiser sa domination, jusqu'à la 86e minute,

quand Youcef Bechou a pu mettre son équipe à l'abri en transformant un penalty.

Les gars de Skikda ont réduit de nouveau le score par l'entremise de Kheirredine Merzougui (90e+1). Avec cette victoire, le CRB poursuit sa belle série d'invincibilité, toutes compétitions confondues, et se positionne désormais au pied du podium, alors que la JSMS confirme à chaque journée son difficile apprentissage pour son retour parmi l'élite. Le Chabab, dont la défense est restée jusque-là imperturbable, a encaissé les deux premiers buts depuis le début de la saison.

Grâce à son doublé, Bellahouel rejoint l'attaquant du MC Alger Samy Frioui à la deuxième place au classement des buteurs avec 4 buts chacun, à une lon-

gueur du meilleur buteur Kaddour Beldjilali (ASO Chlef) qui détient 5 réalisations. Invaincue jusque-là, l'AS Ain M'lila, considérée comme la révélation de ce début de saison, a concédé son premier revers depuis le début du championnat, au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, face à une équipe de la JSK qui confirme son réveil en alignant un quatrième match sans défaite, toutes compétitions confondues.

Ahmed Kerroum a marqué l'unique but de la partie à la 26e minute, permettant ainsi aux "Canaris" de se hisser à la 8e place au tableau avec 9 points.

L'arrivée du nouvel entraîneur Youcef Bouzidi, en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, est en train de faire beaucoup de bien aux Kabyles, sur une courbe ascendante.

## LIGUE 1/ NA HUSSEIN-DEY Démission de l'entraîneur Nadir Leknaoui

L'entraîneur du NA Hussein-Dey Nadir Leknaoui a annoncé vendredi sa démission juste après la défaite à domicile face à l'ES Sétif (0-1) pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 de football.

Sous la direction du technicien Leknaoui, le NAHD a complètement raté son entame de saison, en engrangeant trois

petits points seulement sur 18 possibles. Les Sang et Or restaient sur deux défaites de rang dans deux derbys algérois : face au CR Belouizdad (2-1) et à l'USM Alger (3-0), ont essuyé un nouvel échec à domicile contre le leader l'ESS qui a scellé définitivement le sort de l'ancien coach de l'US Biskra. Pourtant le directeur sportif du NAHD Chaâbane

Merzekane, avait indiqué mardi que l'entraîneur de l'équipe Leknaoui, jouissait de la "confiance totale" de la direction, alors que le Nasria n'a pas remporté la moindre victoire en six matches. Leknaoui qui avait rejoint la barre technique du NAHD en août 2020, quitte le club avec un triste bilan de trois nuls et trois défaites. Au terme de la 6e jour-

née, le NAHD pointe à la 18e place au classement avec 3 points, à une longueur d'avance seulement sur le CABB Arreridj et l'USM Bel-Abbès, qui ferment la marche avec 2 unités chacun. Pour rappel, le NAHD avait consommé quatre entraîneurs la saison dernière, Rezki Remane, Lakhader Adjali, Azzedine Ait Djoudi et Fouad Bouali.

## CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE Blessé au genou, M'bolhi indisponible pour six semaines (El-Ettifaq Club)

Le gardien international algérien Rais M'bolhi, touché à un ligament externe du genou, sera éloigné des terrains pour une durée de six semaines, a annoncé vendredi son équipe El-Ettifaq Club (Div.1 saoudienne de football).

Le portier algérien souffre d'une déchirure de 2e degré au ligament externe du genou, selon les résultats des examens effectués ce vendredi, précise El-Ettifaq Club sur son compte twitter.

M'bolhi s'est blessé juste avant la fin de la séance d'entraînement de jeudi en vue du match contre Al-Wihda, prévu ce vendredi, pour le compte de la 11e journée du championnat saoudien. Le capitaine d'El-Ettifaq est un élément essentiel de l'équipe depuis qu'il avait rejoint le championnat saoudien en janvier 2018. Il est sous contrat avec son club jusqu'en 2022.

## LIGUE 1 - JS KABYLIE Bouzidi : «Si on ne veut plus de moi, je suis prêt à partir»

L'entraîneur de la JS Kabylie (Ligue 1 algérienne de football) Youcef Bouzidi, désigné fin novembre en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, a indiqué vendredi qu'il était prêt à quitter son poste, si la direction songe à désigner un autre technicien à sa place.

"Nous avons réalisé d'excellents résultats depuis mon arrivée. S'il y a un autre technicien qui sera engagé prochainement, je suis prêt à faire mes valises et m'en aller.

J'ai lu dans la presse que la direction est en train de nouer des contacts avec un entraîneur étranger.

J'ai parlé avec le président Chérif Melal, mais il a démenti cette information", a déclaré Bouzidi sur les ondes de la radio nationale.

La presse a fait état d'une approche entre la direction de la JSK et l'entraîneur français Denis Lavagne (56 ans), passé notamment par le CS Constantine (2018-2019).

Depuis l'arrivée de Bouzidi à la barre technique des "Canaris", la JSK semble retrouver son équilibre après un début de saison difficile, en alignant quatre matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

Le club kabyle s'est imposé jeudi au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou face à l'AS Ain M'lila (1-0), en match comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat.

"J'ai demandé au président d'apporter un démenti officiel, mais il ne l'a pas fait. Il est libre de son choix", a-t-il ajouté.

Bouzidi avait déjà eu à diriger la JSK, lors de la saison 2017-2018, au terme de laquelle le club a réussi à se maintenir miraculeusement, et atteindre la finale de la Coupe d'Algérie, perdue face à l'USM Bel-Abbès (1-2). Au classement général, la JSK pointe à la 8e place avec 9 points, à deux longueurs du podium.

Les coéquipiers de Walid Bencherifa, engagés en Coupe de la Confédération (CAF), accueillera l'USM Alger, lundi 11 janvier, dans le cadre de la 7e journée du championnat de Ligue 1.

## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS Reprise des entraînements en janvier, coup d'envoi du championnat le 26 février

Le championnat inter-régions de football, à l'arrêt depuis mars en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), reprendra ses droits le 26 février prochain, alors que la reprise des entraînements est prévue en janvier, a appris l'APS jeudi auprès de la Fédération algérienne (FAF).

"A l'issue d'une réunion tenue ce jeudi entre la direction des sports du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), le secrétaire général de la FAF, et le président de la division nationale amateur (DNA), il a été décidé de la reprise des entraînements en janvier, alors que le début de la compétition est fixé aux 26-27 février", a indiqué à l'APS le membre du Bureau fédéral Amar Bahloul.

Les 96 clubs composant la Ligue inter-régions seront scindés en 12 groupes de huit clubs, alors que la fin du championnat est prévue le 19 juin, précise la même source, tout en rappelant que la gestion du championnat d'inter-régions relève désormais du ressort de la division nationale amateur (DNA), présidée par Youcef Benmedjber.

Le championnat inter-régions reprendra à dix jours d'intervalle de la Ligue 2 amateur, dont la première journée se jouera les 12 et 13 février. Sur la base du nouveau système pyramidal de compétition, la Ligue 2 saison 2020-2021 aura un statut amateur et donc gérée par la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et non plus par la Ligue de football professionnel (LFP) comme auparavant. Pour rappel, la Ligue 1 professionnelle a repris ses droits le 27 novembre dernier.

## LIGUE 1 - DIJON FCO Benzia reprend l'entraînement sept mois plus tard

Le milieu offensif international algérien de Dijon FCO (Ligue 1 française de football) Yassine Benzia, remis d'une grave blessure au bras gauche, a effectué son retour à l'entraînement jeudi après sept mois d'absence, rapportent des médias locaux.

Victime d'un grave accident de buggy en mai dernier, Yassine Benzia doit toujours porter une attelle à la main gauche. Il ne sait toutefois pas encore quand il pourra retrouver la compétition.

Le joueur algérien était présent pour la reprise de l'entraînement des Dijonnais, actuels 19es de Ligue 1.

Il a participé à quelques exercices, avec et sans ballon, et a exprimé son soulagement à l'issue de la séance.

"Cela fait vraiment plaisir, je suis très content de retrouver mes coéquipiers. J'ai travaillé pendant des mois pour revenir et j'étais très impatient. Je reviens de loin, c'était la plus grosse épreuve de ma vie. Désormais, on va voir un nouveau Yassine", a confié l'ancien joueur de l'OL et Lille dans des propos rapportés par Le Bien Public. De son côté, l'entraîneur dijonnais, David Linarès, s'est montré soulagé du retour de Benzia : "Je suis très heureux pour lui.

Le revoir à l'entraînement, c'est une belle étape. Avec tout le club, on va essayer de l'accompagner au mieux". Opéré d'urgence fin mai au CHU de Dijon, Benzia a dû ensuite subir plusieurs interventions chirurgicales, dont une greffe de la peau l'été dernier. Arrivé au DFCO en janvier 2020, Benzia (26 ans) n'a plus joué un match officiel depuis le 15 février.

APS

## CHAMPIONNAT SAOUDIEN (TRANSFERT) Al-Shabab entame les négociations avec Leicester pour Slimani

La formation d'Al-Shabab (Div.1 saoudienne de football), a entamé les négociations avec Leicester City (Premier league anglaise), pour engager les services de l'attaquant international algérien Islam Slimani, en manque de temps de jeu, rapporte vendredi la presse locale.



Le club saoudien espère boucler la transaction afin de recruter le buteur algérien lors de la période des transferts d'hiver, dont l'ouverture est prévue le 11 janvier. Le club espère renforcer son secteur offensif, lui qui ambitionne de jouer les premiers rôles cette saison.

Le meilleur buteur

en activité de l'équipe nationale, qui ne compte qu'une seule apparition depuis le début de la saison, n'entre pas dans les plans de l'entraîneur des "Foxes" Brendan Rodgers.

Outre le club d'Al-Shabab, Slimani (32 ans) a été également cité en France du côté de l'Olympique lyonnais,

de l'AS Saint-Etienne, ou encore de l'Olympique Marseille, mais rien de concret pour le moment. Al-Shabab, qui reste engagé en Coupe arabe des clubs, est allé tenir en échec jeudi Al-Hilal (1-1), dans le cadre de la 11e journée du championnat saoudien. Al-Shabab pointe à la troisième

place au classement avec 19 points, à cinq longueurs de retard sur le leader Al-Hilal (24 pts). Pour rappel, Slimani qui a été prêté à trois clubs (Newcastle, Fenerbahçe, et AS Monaco, ndr) depuis son arrivée à Leicester City en 2016, sera en fin de contrat en juin prochain.

## LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS Qualification prochaine des nouvelles recrues

Les nouvelles recrues de l'USM Bel-Abbès, au nombre de 13, seront qualifiées "sous peu" pour prendre part aux rencontres officielles de leur équipe, a indiqué samedi la direction de ce club de Ligue 1 de football.

La même source a fait savoir, dans un communiqué, qu'un accord a été trouvé avec un créancier, qui était derrière le gel du compte bancaire du club, pour le déblocage de ce dernier et permettre par là même de régulariser les anciens joueurs qui ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL).

Cette instance a instruit la Ligue de football professionnel

de ne pas délivrer à l'USMBA les licences de ses nouveaux joueurs jusqu'à l'acquittement de ses dettes estimées à 53 millions de dinars, rappelle-t-on. La direction de la formation de la "Mekerra" vient de bénéficier d'une première tranche de la subvention allouée par son sponsor majeur (Naftal) de l'ordre de 50 millions de dinars, ce qui va lui permettre de débloquer la situation. Les "Vert et Rouge" ont joué leurs six premiers matchs de championnat avec un effectif composé de quelques joueurs de l'exercice dernier renforcés par des éléments de l'équipe de la réserve. Ils ont obtenu seule-

ment deux points sur 18 possibles, ce qui leur a valu de fermer la marche au classement.

La qualification des nouveaux joueurs devrait être la dernière mission du Directeur général de la Société sportive par actions (SSPA) du club, Abbas Morsli, qui a annoncé, il y a quelques jours, qu'il allait démissionner de son poste une fois avoir réglé le dossier des recrues.

Il a également informé que l'entraîneur Lyamine Bougherra, qui boude l'équipe depuis la première journée pour protester contre la non-qualification des nouveaux joueurs, va résilier à l'amiable son contrat.

### PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'ALGER  
Circonscription administrative de BARAKI  
Commune de BARAKI  
Direction de l'urbanisme et de l'équipement  
N° : 898 /D.E.U/2020.

## Mise en demeure N°03

Mr le gérant de l'entreprise ETB/TCE GUERNOUTI Loubna demeurent à : PINS MARITIMES ROUTE NATIONALE N°24 LOT 01 GROUPE 54 MOHAMADIA

Est mis en demeure à cause :

- Abondant total du chantier
- absence des moyens humain et matériel

Relative au projet travaux de réalisation d'une annexe administrative à ménasria BARAKI dans un délai de 48 heures à compter de la date de l'apparition du présent avis dans la presse.

Faute de quoi, il lui sera fait application des mesures nécessaires en vigueur.

DK NEWS

Anep : 2016021831 du 03/01/2021

**BOTMAN DANS LES PETITS PAPIERS DE LIVERPOOL !**

Révélation de cette première partie de la saison en Ligue 1 avec le LOSC, Sven Botman (20 ans) intéresse fortement Liverpool selon plusieurs médias anglais. Décimé dans ce secteur avec les blessures de Van Dijk et Gomez, les Reds font du néerlandais une cible privilégiée. Arrivé cet été dans le Nord de la France pour huit millions d'euros en provenance de l'Ajax, Botman est rapidement devenu un pilier de la défense de Lille. Pour l'instant aucun chiffre n'a fuité, mais une chose est sûre un départ du numéro 5 serait une immense perte pour l'équipe de Christophe Gallier toujours en course en Ligue Europa et bien partie en L1.



**CAVANI ACCEPTE SA SANCTION**

L'attaquant uruguayen a été suspendu trois rencontres par la Fédération Anglaise pour des propos jugés racistes. Edinson Cavani a réagi à cette sanction sur son compte Twitter : "Je ne veux pas en rajouter dans ce moment inconfortable pour moi. J'accepte cette sanction disciplinaire tout en sachant que je suis étranger aux coutumes de la langue anglaise et que je ne partage donc pas le point de vue (de la Fédération anglaise). Je présente mes excuses si j'ai offensé des personnes avec une expression qui était une marque d'affection envers un ami et rien d'autre. Ceux qui me connaissent savent que j'ai toujours recherché la joie et l'amitié dans toutes mes relations. J'apprécie beaucoup les nombreuses marques de soutien et d'affection que j'ai reçues. Mon cœur est en paix car je sais que je me suis toujours exprimé en accord avec ma culture et ma façon de vivre." Le buteur uruguayen de 33 ans manquera les matchs de Manchester United face à Aston Villa en Premier League, ce vendredi, face à Manchester City en demi-finale de la Coupe de la Ligue, mercredi prochain, puis ensuite contre Watford, en Coupe d'Angleterre.

**ZIDANE CROIT EN HAZARD**

**Le Belge a très peu joué cette saison (7 rencontres toutes compétitions confondues, 2 buts), comme l'an passé (22 matchs, 1 but, 7 passes décisives).**

En conférence de presse, Zinédine Zidane, le coach du Real Madrid, s'est pourtant avoué convaincu qu'Eden Hazard allait briller en 2021 : "2021, l'année d'Eden Hazard ? Nous l'espérons, il est venu montrer quel joueur il est, nous lui faisons confiance, il a eu des moments difficiles et petit à petit nous allons le voir avec nous." L'ancien joueur du LOSC a été recruté à Chelsea pour la somme de 115 millions d'euros à l'été 2019. Numéro 7 sur le dos, Eden Hazard n'a pas encore fait oublier son prédécesseur, Cristiano Ronaldo. Dans le groupe contre le Celta Vigo, ce samedi 21h, le Belge va pouvoir disputer quelques minutes de jeu en Liga alors qu'il revient doucement d'une blessure musculaire.

**KHEDIRA AURAIT PRIS UNE GRANDE DÉCISION POUR SON AVENIR !**

Mis au placard par la Juventus depuis le début de la saison, Sami Khedira s'entraînerait, de son côté, afin de se retrouver une porte de sortie. Et l'Allemand aurait pris une grande décision concernant son avenir...

Une chose semble sûre pour Sami Khedira : son avenir ne s'écrit pas à la Juventus. Laisse de côté par Andrea Pirlo depuis le début de saison, l'Allemand aurait refusé, à maintes reprises, des propositions de résiliation de contrat de la part de la Juventus, qui ne compte plus du tout sur lui. Comme révélé par la Gazzetta dello Sport, le milieu de terrain aurait pris la décision de se tourner vers la Premier League concernant son avenir, alors qu'il affirmait tout récemment à la presse anglaise que ce championnat le tentait pour son intensité physique, et car il n'y avait encore jamais joué pour le moment. Affaire à suivre...



**SIMAKAN INTÉRESSE AUSSI CHELSEA**

Titulaire indiscutable dans la défense du Racing Club de Strasbourg, Mohamed Simakan (20 ans) continue d'attirer les convoitises. Alors qu'il était proche de s'engager avec l'AC Milan lors du dernier mercato, le français plaît également à Chelsea selon Le10Sport. Les dirigeants du club londonien seraient renseignés auprès de leurs homologues alsaciens. Pour rappel, ces derniers attendent environ 15 millions d'euros pour Simakan qui aurait lui un accord avec les Rossoneri.

**Ça bouge en coulisses pour Simakan !**

Comme annoncé par le 10 Sport, le Milan AC est en pole dans le dossier Mohamed Simakan. Le Napoli, Chelsea et l'OGC Nice se sont également positionnés, mais partent avec une longueur de retard.

Auteur de grandes prestations sous le maillot du RC Strasbourg, Mohamed Simakan ne devrait pas s'éterniser en Alsace. Comme annoncé par le 10 Sport le 13 novembre, le Milan AC a formulé une offre de 12M€ + 2M€ de bonus pour attirer le défenseur, mais le club français a refusé la proposition italienne. Selon L'Equipe ce samedi, le RC Strasbourg voudrait conserver Simakan le plus longtemps possible dans son effectif, même si un départ en 2021 serait bien d'actualité pour le joueur. Le Milan AC ferait toujours du défenseur sa priorité, et semble le mieux placé dans ce dossier. Mais comme annoncé par le 10 Sport, Chelsea et l'OGC Nice se sont également positionnés dans ce dossier, mais partent avec un temps de retard. Des informations confirmées par L'Equipe, qui indique que le Napoli suivrait également Mohamed Simakan, sous contrat avec le club alsacien jusqu'en 2023.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## PRÉSIDENTE

### Le Président Tebboune préside aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche une réunion du Conseil des ministres, a indiqué samedi un communiqué de la Présidence de la République. "Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera dimanche 3 janvier 2021, au siège de la Présidence de la République, une réunion de Conseil des ministres, consacrée à l'évaluation du bilan annuel 2020 des secteurs ministériels", précise la même source.

## PROMULGATION DE LA CONSTITUTION

### Le Président Tebboune signe le décret présidentiel portant amendement de la Constitution

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel portant promulgation dans le Journal officiel de l'amendement de la nouvelle Constitution,

indique un communiqué de la Présidence de la République.

La nouvelle constitution a été adoptée par voie référendaire le 1er novembre 2020.

## Le Président Tebboune signe la Loi de finances 2021

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé jeudi la Loi de Finances de 2021, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

La signature a eu lieu en présence du président du Conseil de la Nation par intérim, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad et du chef d'Etat-

major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, selon le communiqué. Etaient également présents le ministre des Finances, Aymane Benabderrahmane, le chef de cabinet

de la Présidence, Nour-Eddine Baghdad Eddayedj, le secrétaire général de la Présidence, Mohamed El-Amine Mes-said et le secrétaire général du Gouvernement, Yahia Boukhari, selon la même source.

### Les principaux amendements marquent une nouvelle ère démocratique

La Constitution amendée, dont le décret présidentiel portant promulgation dans le Journal officiel vient d'être signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, comprend plusieurs dispositions marquant le début d'une nouvelle ère démocratique qui s'inscrit en droite ligne avec les exigences de l'édification de l'Etat moderne et de l'Algérie nouvelle.

Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle aux lieux et places du Conseil constitutionnel. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel portant promulgation dans le Journal officiel de l'amendement de la nouvelle Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République. La nouvelle constitution a été adoptée par voie référendaire le 1er novembre 2020. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel portant promulgation dans le Journal officiel de l'amendement de la nouvelle Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République. La nouvelle constitution a été adoptée par voie référendaire le 1er novembre 2020. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel portant promulgation dans le Journal officiel de l'amendement de la nouvelle Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République. La nouvelle constitution a été adoptée par voie référendaire le 1er novembre 2020.

La Loi fondamentale du pays compte ainsi une série d'amendements qui répondent notamment aux revendications du Hirak populaire, telles que la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du président de la République pour prévenir les dérives autocratiques, ainsi que la séparation et l'équilibre des pouvoirs.

Des dispositions qui mettent fin aux agissements de ceux qui enfreignaient la loi, lesquels ne seront plus protégés ni par leur immunité, ni par leur influence. En matière de séparation et d'équilibre des pouvoirs, la Constitution prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement. Il est également men-

tionné que "le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle" et par "un chef de gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire". Il est aussi prévu la limitation du mandat parlementaire, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de loi ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Le renforcement de l'indépendance de la justice figure en bonne place dans la Constitution à travers la constitutionnalisation du principe de l'immovibilité du juge du siège. Dans le même sillage, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature au sein duquel siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme.

## GOUVERNEMENT

### An 2021 : M. Djerad présente ses vœux au peuple algérien

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a présenté ses vœux au peuple algérien à l'occasion du nouvel an 2021, exprimant son souhait de voir «cette nouvelle année nourrie d'espoirs pour notre Algérie afin de s'entraider à parachever le processus du changement». «L'année 2020 s'est écoulée pleine de défis et difficile. Nous avons perdu des personnes chères et fait nos adieux à des personnalités et avec la conjugaison des efforts de tous, nous avons fait face à la pandémie», a tweeté le Premier ministre. Et d'ajouter: «A l'occasion du nouvel an 2021, je présente au président de la République et au peuple algérien mes vœux de bonheur et de santé, espérant que cette année soit nourrie d'espoirs pour notre Algérie afin de s'entraider à parachever le processus du changement ».

## COMMUNICATION

### M. Belhimer valorise les efforts du secteur de la Communication en 2020

Le ministre de la Communication, Porte parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a valorisé les efforts déployés par le secteur en 2020, notamment dans le traitement des contraintes imposées

par la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19).

Dans un message de vœux aux travailleurs et fonctionnaires du ministère et du secteur à l'occasion de la nouvelle année

2021, M. Belhimer "a valorisé les efforts déployés par le secteur en 2020, notamment face aux contraintes imposées aux mode, rythme et relations de travail et de vie, par la pandémie du nouveau

Coronavirus, priant le Tout Puissant de lever cette pandémie et de prémunir l'Algérie, et de venir en aide à tout un chacun pour l'accomplissement de ses missions pleinement".

## JUSTICE

### Cour d'appel militaire de Blida : acquittement de Saïd Bouteflika, Mediène, Tartag et Hanoune (avocat)

La Cour d'appel militaire de Blida a acquitté samedi les accusés Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène, Athmane Tartag et Louisa Hanoune lors de la réouverture de leur procès en appel relatif à l'atteinte à l'autorité de l'Armée" et au "complot contre l'autorité de l'Etat", a indiqué à l'APS l'avocat de la défense, Me Khaled Berghel.

"Après la lecture de l'affaire sur l'assistance par le président de Cour d'appel militaire de Blida, les accusés Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène, Athmane Tartag et Louisa Hanoune ont été tous entendus et plaidés non coupables", a précisé l'avocat de Saïd Bouteflika.

"Le Procureur général militaire a, quant à lui, demandé l'application juste de la Loi", a-t-il relevé. "Après délibération, la Cour d'appel militaire de Blida a rendu la décision d'annuler le ju-

gement en première instance et d'acquitter tous les accusés", a précisé Me. Berghel.

La Cour d'appel militaire de Blida a décidé pour ce procès, contrairement aux précédents, de n'autoriser qu'un seul avocat par accusé. Le 18 novembre dernier, la chambre criminelle près la Cour suprême avait rendu un arrêt concerné par l'affaire de pourvoi en cassation introduit par le Procureur général militaire près la Cour d'appel de Blida, Bouteflika Saïd, Tartag Athmane, Louisa Hanoune et Mediène Mohamed portant acceptation du pourvoi en cassation et renvoi de l'affaire et des parties devant la Cour d'appel militaire de Blida.

La Cour d'appel militaire de Blida avait confirmé le 10 février passé le jugement en première instance en condamnant Saïd Bouteflika, Mohamed Mediène et

Athmane Tartag à 15 ans de prison ferme, tandis que Louisa Hanoune a été condamnée à trois ans de prison dont neuf mois ferme. Les accusés étaient poursuivis

pour "des faits commis dans une enceinte militaire qualifiés par la loi de crimes de complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité de l'Armée et de complot

contre l'autorité de l'Etat, faits prévus et réprimés respectivement par l'article 284 du Code de la justice militaire et les articles 77 et 78 du Code pénal".

### La Cour d'Alger confirme les peines de prison ferme prononcées à l'encontre des frères Kouinef

La Cour d'Alger a confirmé, jeudi, les peines de prison ferme prononcées en première instance à l'encontre des frères Kouinef, poursuivis pour "trafic d'influence", "blanchiment d'argent" et "obtention d'indus avancés". Le président de l'audience a rendu un jugement confirmant les peines prononcées en première instance à l'encontre des frères Kouinef, à savoir 16 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans de prison ferme contre à l'encontre de son frère Tarek et une peine de 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions Da à l'encontre Abdelkader -Abdelkrim, après confirmation de leur implication dans les affaires pour lesquelles ils sont poursuivis. La Cour a également confirmé la peine initialement prononcée à l'encontre du gérant du groupe "Kou-GC" Bettahar Kaddour ainsi que d'autres cadres, à l'instar de Hammouche Hacène, Mekraoui Hassiba, Mekahlia Adel, Bennaï Leïla et Guerrah Abdelaziz, avec une réduction de peine à 5 ans de prison ferme au lieu de 8 ans pour Bettahar Kaddour. Une réduction de peine de 3 ans de prison ferme à 18 mois de prison avec sursis a été prononcée pour Mekraoui Hassiba et Guerrah Abdelaziz. La Cour a également prononcé une peine de prison avec sursis dans l'action civile en appel à l'encontre de Mekahlia Adel et Bennaï Leïla. Le Tribunal de Sidi M'hamed d'Alger avait condamné, en septembre dernier, les principaux accusés dans cette affaire respectivement à des peines de 16, 12, 15 et 8 ans de prison ferme assorties d'amendes de 8 millions de da pour chacun d'entre eux, avec la saisie des biens à l'intérieur et à l'extérieur du pays.